



## s o m m a i r e

- A l'écoute des oiseaux > 4  
Le Goéland railleur > 42  
Nidification de l'Aigle botté > 46

## EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin  
Numéro 52 - 1/2002  
Bulletin de la Société pour l'Etude et  
la Protection des Oiseaux en Limousin

### Siège Social :

11, rue Jauvion - 87000 Limoges.  
Tél : 05 55 32 20 23  
Fax : 05 55 32 77 46

### Site Internet :

[www.sepol.asso.fr](http://www.sepol.asso.fr)

**e-mail :** [sepol@sepol.asso.fr](mailto:sepol@sepol.asso.fr)

### Informations ornithologiques :

05 55 34 12 48

### Cotisations et abonnements :

Membres bienfaiteurs : 50 Euros  
Membres actifs : 18 Euros + 14 Euros  
d'abonnement. Conjoint : 11 Euros  
Scolaires : 5 Euros + 14 Euros d'abon-  
nement.  
Abonnement seul : 16 Euros  
Prix du numéro : 5 Euros

### L'équipe EPOPS

#### Directeur de Publication :

Jean-Michel Bienvenu

#### Rédacteur en chef :

Askolds Vilks

#### Conception graphique :

Rolan Dropsy  
( [utopia.uterina@free.fr](mailto:utopia.uterina@free.fr) )

#### Couverture :

Rolan Dropsy

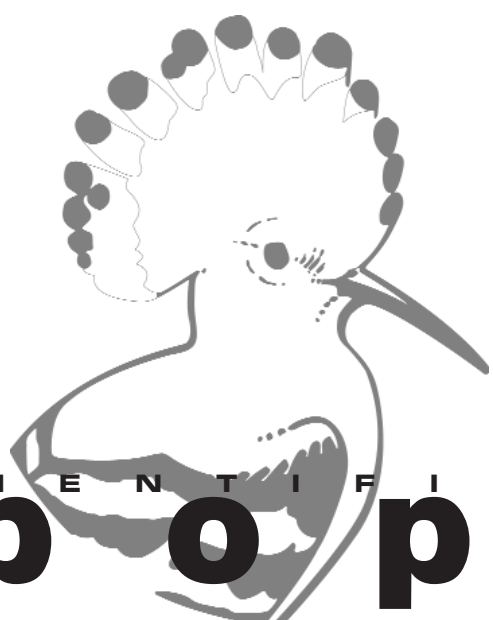
photos de Christophe Mercier

**Remerciements :** Les membres de la SEPOL, Régis Coutant, Romuald Dohogne, Anthony Virondeau, Francis Blondeau, Jérôme Roger, Patrick Précigout et l'ensemble de celles et ceux ayant participé à la réalisation de ce numéro...

### Avis aux lecteurs

EPOPS ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront l'entière responsabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 600 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 - Numéro de Commission Paritaire 72482



**E<sup>S</sup> C I E N T I F I Q U E**  
**p o p s**

Bruant zizi / Photo : R. Dauriac



C h r i s t i a n  
**A L'EC**

D o u c e l i n  
**OUTE**

# DES OISEAUX

Bien plus loin qu'antan, souvent, aux crépuscules de l'été commençant, dans la campagne du Montmorillonais, une bergère lointaine hélait son troupeau dans un bocage vide de troupeau comme de bergère. Un moteur improbable ronronnait dans la brande impénétrée. Un autre appel, aigu, cri ou plainte déchirante, perçait la nuit du côté des emblavures : Kûh....rrrlûh.....Kûh..... Derrière la maison, une pierre du jardin tintait de petites notes brèves et flûtées. Une autre sonnait en réponse sur un ton voisin : tu....tu....tu..... Les grandes personnes questionnées ne savaient pas, ou donnaient des réponses variées et désaccordées. Mystère déconcertant, insatisfaisant.

Bien des années plus tard, j'ai appris à reconnaître le chant interrogatif de la chevêche; celui, ronflant, de l'Engoulevent. L'Oedicnème s'est dévoilé, de même l'Alyte ou Crapaud accoucheur. Balivernes écartées, fariboles enfuies : plus de mystère. La nature se livre, chante, raconte. Elle y gagne une âme, sensuelle, poétique. Et c'est tellement plus beau ! Je rencontre des êtres identifiés, devenus familiers : des connaissances, des proches, pour ainsi dire. A chaque fois le même émerveillement se renouvelle, renforcé d'un lien quasi affectif, un brin sentimental.

Cet émerveillement, j'aimerais le faire partager. Les considérations (élucubrations ?) suivantes n'ont d'autre but que d'aider s'il se peut, quiconque s'exerce à l'écoute des oiseaux. Leur auteur lui même ressent le besoin de mettre son expérience au net et de l'enrichir. A ce titre, toute remarque, correction ou contribution venant étayer, infirmer ou compléter ces lignes sera la bienvenue.

Il ne s'agit nullement d'échafauder une méthode ou théorie hors de ma compétence, mais plutôt de fournir des pistes pour qui les jugerait profitables. En effet, dans le domaine des sensations où nous nous engageons, chacun a sa " religion ", " ses goûts et ses couleurs... ".

## 1ère partie : GØnØralitØs

### I - Apprendre l'oiseau : patience et passion

#### I - Chacun peut apprendre... au moins un peu.

Apprendre le langage oiseau, communiquer avec la gent ailée, il n'y faut bien sûr songer. Quoique, peut être, un pèlerinage du côté d'Assise... ? Identifier une espèce à ce qu'elle donne à entendre est déjà une belle satisfaction. Les qualités requises pour accéder à ce plaisir sont comparables à celles d'une oreille musicienne. Une bonne acuité auditive est bien sûr un avantage. Mais une bonne oreille est aussi autre chose : elle analyse et discrimine. Percevoir les pas d'une mouche sur le beurre est une performance sans autre intérêt qu'elle même. Et ça ne doit pas aider le sommeil !

L'ornithophile agit comme un musicien :

- Il analyse les composantes des signaux : hauteur, durée, puissance, timbre (la " couleur " des sons), modulations, pour identifier l'instrumentiste.

- Il discrimine les voix : il opère un tri dans un ensemble polyphonique et distingue chaque voix isolément. Il démêle ainsi les espèces qui s'expriment simultanément lors d'un concert printanier, comme d'autres peuvent dresser la liste des instruments jouant dans un tutti d'orchestre.

Y parvenir exige trois qualités essentielles :

- Des aptitudes naturelles : en clair, être doué, au moins un peu. La nature est bien injuste ! Mais chacun, à son niveau, peut progresser et aboutir à un résultat appréciable.

- Une bonne faculté de concentration : écouter activement, c'est s'absorber, s'interdire les diversions, faire silence. Sans vouloir être désobligeant, cette consigne paraît étrangère à quelques personnes. Elles sont priées de ne pas se froisser si elles se reconnaissent !

- Un entraînement certain et répété " Cent fois sur le métier... " l'ouvrage se crée et ça finit par entrer ! L'oreille s'exerce, s'éduque, progresse.

## 2- Les auxiliaires techniques

La technique moderne apporte une aide considérable ; les enregistrements abondent, qui donnent les espèces séparément, ou groupées en ambiances sonores par milieu. On dispose ainsi de fiches signalétiques individuelles dans le 1er cas, de paysages sonores dans l'autre. Pour peu que s'y joigne une image ; que celle-ci, merveille des merveilles, s'anime, et voici l'ornithophile tenté de rester dans sa cage ludique, passant à côté des bons moments de la vie d'un naturaliste.

La pratique de fauteuil ne peut dispenser de celle de terrain. En effet, l'ambiance réelle en nature donne un espace, un relief, que la technique ne peut restituer, fut-elle stéréophonique. Il y manque tout un environnement, visuel aussi bien que sonore, voire olfactif, sensoriel en général, tout un vécu de terrain dont se nourrit la culture personnelle de l'observateur.

Des micros placés tout près de la source, les bruits de fond effacés, on se trouve comme devant une photo détournée d'un objet dont on ne pourrait apprécier ni la taille ni la matière faute de repère. Difficile ensuite de reconnaître l'objet réel lors d'une première rencontre.

Il manque en particulier la notion de distance. Avoir une idée de la puissance réelle d'émission ou deviner des déformations possibles est alors malaisé ; éloignés, les sons paraissent non seulement atténués, mais estompés, "ouâtés", décolorés, donc franchement différents. Ainsi nous parviennent-ils le plus souvent.

En résumé, l'artifice ne supplée pas la nature.

## 3- Valeur de l'expérience

Peu à peu l'observateur s'aguerrit. Il apprend à recomposer un " portrait " sonore en devinant d'instinct les détails altérés par la distance, masqués par d'autres bruits... et se trompe encore souvent ! Mentalement se réalise une mise en perspective, comme dans une vision en relief.

Imaginons un paysage : les lointains diffèrent des premiers plans de trois façons :

- la taille apparente des objets se réduit.
- des détails disparaissent : un arbre devient une masse indifférenciée, où ne se distingue ni branche ni feuille.
- les couleurs se fondent dans une teinte dominante.

Il en va de même pour les sons :

- leur puissance diminue.
- des détails s'effacent. Surnage une ligne générale émoussée. Les motifs les plus rapides se télescopent. On a du mal à reconnaître l'air d'une chanson connue, plus encore pour les paroles.
- les timbres se décolorent, se banalisent, se dépersonnalisent. Ainsi n'est-il pas évident de dire quel genre d'instrument de musique joue, au loin, même s'il joue en solo.

C'est ainsi que j'ai cru entendre à quelques mètres un Crapaud sonneur quand c'était un aboiement de chien à des hectomètres ; j'ai confondu bêlement et hululement de Chouette hulotte. Et même un jour, un brouhaha de Grues cendrées s'est mué en cliquetis d'engin chenillé. Grue pour grue, elle eût pu être de chantier ! Sans être abstème, je m'affirme tempérant !

Une petite astuce pas chère pour mieux entendre : on se met les mains en conque derrière les oreilles. Les sons visés sont ainsi dégagés, un peu amplifiés, et mieux localisés. Avec un chapeau chinois derrière la tête, on garde les mains libres.



Plus subtil encore : les sons se transmettent et sont perçus différemment selon le milieu ambiant, l'état de l'atmosphère, le tout changeant le jour ou la nuit. Par exemple : en terrain découvert, on a des sons mats ; sous couvert forestier, un effet de cathédrale avec plus ou moins de réverbération. Cette ambiance donne une part délectable des sensations auditives du naturaliste, associée à une esthétique visuelle.

Qui plus est, la mémoire auditive se renforce de celle des circonstances d'observation. Les souvenirs s'associent, s'étayent mutuellement : on se rappelle une région géographique, un site, un environnement, une saison, un moment de la journée. On revoit une attitude, un comportement : parade, poursuite, toilette, etc... On progresse durablement en édifiant une culture de terrain.

On comprend qu'il n'est pas forcément judicieux de repasser indéfiniment la même espèce enregistrée dans l'espoir de mieux la retenir. C'est trop abstrait, isolé du contexte concret de la vie. A s'y agacer, on risque tout bonnement le découragement, l'abandon, l'échec.

A l'opposé, après quelques sorties, vous constaterez des résultats bien plus solides et acquis par plaisir. Alors sortez, prenez l'air, puisque c'est pour la culture.

SÉDENTAIRES ET TOUT ASSIS, PUNISSEZ-VOUS !

#### 4- Pour commencer, des petits pas

Au début, il convient d'éviter l'accablement et le découragement qu'occasionnerait une pléthore d'informations. Le mieux est de se familiariser avec un nombre réduit d'espèces communes, faciles à repérer, pas trop farouches et un peu bavardes.

Rien n'est plus propice que l'hiver, aux abords d'un village, dans un parc, un jardin ou un vieux verger. A cette saison, peu d'oiseaux s'expriment. Ils sont aussi plus visibles qu'après la feuillaison.

En Limousin, cherchons en priorité :

- le Rougegorge.
- la Mésange charbonnière.
- la Mésange bleue.
- la Sittelle torchepot.

Présents partout, volontiers en vue, ils ont une voix typée assez facile à retenir et ne prêtant guère à confusion. Viendraient ensuite :

- le Troglodyte mignon.
- l'Accenteur mouchet.
- le Merle noir.
- la Tourterelle turque.



On peut être surpris qu'une espèce aussi commune que le Moineau domestique ne figure pas sur cette liste. C'est un choix motivé par le fait que sa voix n'est pas assez typée (avis personnel) pour servir de référence. Il en va de même pour d'autres espèces.

Les quelques voix initiales bien retenues, vient le moment de passer à d'autres et ainsi de suite. Les acquisitions antérieures facilitent la poursuite de l'apprentissage. En effet, la mémoire établit des classements, des comparaisons. Progressivement s'édifie une sorte de catalogue mental d'échantillons de référence, comme une boîte à outils où l'on pioche au besoin pour étalonner les nouvelles rencontres.

Ainsi, une fois le chant de la Mésange charbonnière bien mémorisé, il paraît aisé de retenir celui de la Mésange noire. Malgré une similitude dans la ligne de chant, on repère assez vite des différences : le timbre plus fin, plus " petite voix ", les notes moins droites. De même, pour qui a bien en tête le Merle noir, la Grive draine trahit sa parenté avec lui. Elle s'en distingue cependant par une voix plus fine, moins " chaude ", moins " ronde ", des motifs plus pressés, des strophes plus brèves et plus vite reprises après des silences bien plus courts.

Plus on sait, plus vite on apprend.

## 5- Les sorties guidées

S'instruire auprès d'ornithologues expérimentés fait gagner un temps considérable sur l'apprentissage auditif. Cela évite au moins de se fourvoyer grossièrement et d'ancrer dans la mémoire des confusions dont on a quelque peine à revenir, surtout si on les a conservées longtemps.

Outre qu'un guide compétent a l'enthousiasme contagieux, il enseigne com-

ment se déjouer de certains pièges comme ceux évoqués précédemment. On apprend de lui à se garder des assertions prématurées. On se résout, à son exemple, à rester indécis quand des scrupules d'honnêteté l'imposent. Sans doute n'est-il pas exagéré de parler d'éducation scientifique même si cela demeure un divertissement.

## 6- La prise de notes

Un bon moyen d'avancer est de s'obliger à noter par écrit ce qu'on entend, avec un minimum d'analyse et de description. Ces notes, prises sur le terrain ou à l'écoute d'un enregistrement peuvent ensuite être reprises, ordonnées par espèces. Il est alors possible à tout moment de les consulter, corriger, compléter et d'en faire bénéficier d'autres observateurs.

Je m'inscris sur les rangs des destinataires éventuels.



Chevalier gambette / Photo : C. Mercier

## II La notation des signaux sonores

### I. Variété des signaux

Les signaux sonores sont de 2 sortes : vocaux et non vocaux. Vocaux : ce sont les chants, assez typés en général pour chaque espèce, et les cris, plus brefs que les chants, souvent mal différenciés.

Les signaux non vocaux sont des bruits instrumentaux :

- claquements d'ailes du Pigeon ramier.
- claquement de bec des Cigognes blanches.
- tambourinage des Pics.
- sifflement de plumes spéciales de l'aile pour le vol du Cygne tuberculé.
- chevrottement des plumes caudales de la Bécassine des marais.

### 2. Limites de la transcription graphique

Disons d'emblée qu'aucun procédé n'est entièrement satisfaisant. Il s'agit seulement d'une vague aide à la mémoire auditive.

Les limites de ces moyens mnémotechniques sont vite atteintes.

En effet, comme exposé plus haut, chaque personne a ses propres aptitudes et surtout ses propres appréciations. Qui plus est, les signaux ne nous parviennent que d'une manière grossière, fortement "équarrie". Nous avons une impression de musique confuse, heurtée, précipitée à l'écoute de certains oiseaux, Serin cini, Fauvette grisette par exemple. Cette impression de bredouillement grinçant ou crachotant nous vient de ce que notre vitesse de perception est de 10 à 20 fois plus faible que celle de ces oiseaux. Nous sommes impuissants à capter toutes les subtilités du message. Le cerveau humain, si subtil pourtant, a les neurones légèrement figés dans ce domaine.

### 3. Les procédés

#### Les sonogrammes

Ces graphiques donnent la durée des émissions sur un axe horizontal (les abscisses) ; les fréquences (= hauteurs des sons) sont indiquées par l'axe vertical (ordonnées).

L'intensité se traduit par l'épaisseur du trait. Voilà qui est précis, objectif, indiscutable... et illisible (avis personnel), sauf pour qui a déjà tout en mémoire et n'en a donc plus besoin !

Ce système n'est guère profitable à un débutant. S'imagine-t-on pouvoir acquérir une langue étrangère en se bornant à ingurgiter des listes de vocabulaire



et les règles grammaticales ? Pourtant règles et définitions sont précises.

## Les onomatopées

Les noms attribués aux oiseaux sont parfois des imitations de leurs expressions vocales. Ainsi en est-il pour le Coucou gris ; pour le nom d'espèce de l'Alouette lulu, pour les noms régionaux de la Huppe fasciée : la pupu, la pépu. De même on reconnaît le cri du Tarier pâtre dans sa désignation Limousine, (le vitrac).

On trouve parfois des onomatopées dans les noms scientifiques : *Lululla arborea* de l'Alouette lulu, *Streptopelia turtur* et *decaocto* pour les Tourterelles des bois et turque.

Dans certains cas, les onomatopées s'approchent de la réalité, mais la plupart du temps elles sont d'une joyeuse opacité.

Il n'échappe à personne que la Grive musicienne se réserve les Kizoui - Kizoui..... Tchagruck - tchagrugrouik ! Déchiffrer tsurrrigrizupikidzik pour y débusquer le Chardonneret, c'est élémentaire ! Ca saute aux oreilles !

## La notation musicale

Pas plus que la grammaire, les oiseaux n'ont appris le solfège. Ils n'ont pas davantage travaillé la phonation, ni la déclamation. Tenir une note bien pure et bien droite, conduire une phrase avec des pleins et des déliés, ils ne le savent pas. Ils ignorent le diapason, les tons et 1/2 tons se contorsionnent et on se demande s'il y a un rythme. Ou alors notre grammaire musicale est trop balourde pour ces délicatesses. Il faut être Messiaen pour en tirer quelque chose. Cependant, quelques éléments sont à retenir ; nous y reviendrons.

## Les évocations

Elles font image et sont assez efficaces.

Elles restent approximatives, souvent amusantes, voire cocasses.

Qu'importe, pourvu qu'on s'en trouve bien ! voici quelques exemples :

- Rouge queue noir : au milieu de la séquence de chant, bruit de friture ou de verre pilé.

- Hibou moyen duc : Chant du mâle comme un travailleur éprouvé par une rude tâche : Fhouh !.....(2 secondes)....Fhouh ! ..... Cris des " bébés " : une balançoire métallique qui grince toutes les 2 à 3 secondes.

- Chant du Puffin des anglais : atrocités chez le dentiste. Cris étranglés du patient.

Chevalier sylvain / Photo : C. Mercier



Retenons de tout ceci qu'aucun système n'est parfait. Le mieux est certainement d'en combiner plusieurs pour se donner un maximum de chances de réussite. Les bénéfiques sont appréciables, et pas seulement pour des débutants. Un ornithologue même averti peut être mis en difficulté devant une espèce qui lui est peu familière. A ce propos, si quelqu'un peut m'éclairer sur les différences entre les chants des Pipits maritime, spioncelle et farlouse, des Fauvettes mélanocéphale et pitchou, ma gratitude lui est acquise. Mais attention, il faudra des trésors de pédagogie et d'ingéniosité !



Tous ces signes s'écrivent indifféremment, comme en musique, au dessus ou au dessous des lignes.

### 3- Le mouvement ou tempo

Tantôt lent, tantôt rapide, précipité ; il peut aussi s'accélérer : on note acc----, (pour *accelerando*). ralentir : rall--- (pour *rallentando*).

Si le tempo reste immuable, on note :



Le mouvement doit être l'objet d'une attention particulière pour le tambourinage des Pics : il est distinctif de chaque espèce.

Parfois, l'aiguille des secondes d'une montre est utile pour une appréciation objective du débit.

On évalue le " tempo " en nombre de notes par seconde. Il est noté comme suit :

( ♪ 60 ) signifie 60 émissions à la minute, donc 1/s.

( ♪ 240 ) = 4 émissions /s. On évalue de même le débit de certains motifs courts.

### 4- Le rythme et les durées

Une note est soit longue, tenue, symbolisée par un trait : — , ou au contraire brève, " piquée ", symbolisée par un point " gras " : [ • ] . Ceci rappelle évidemment le code Morse. Cette notation se retrouve dans les silences :

[ - ] = silence long.

[ ‘ ] = silence bref, comme une courte respiration dans une phrase.

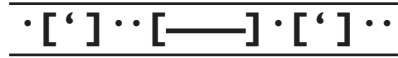
Ces signes s'inscrivent, comme les notes, dans la " portée ". Pour le silence bref, on peut aussi inscrire une simple virgule en haut de portée.

Le rythme est l'agencement de ces diverses durées. Il concerne :

#### a) les composantes élémentaires

= notes simples et silences les séparant dans un motif de base. Exemples :

- le " cut, cutuc " de la Caille des blés : 4 éléments brefs dont le 2ème est un silence



- le chant de la Tourterelle turque :



- le chant du Pigeon ramier :



Le silence intermédiaire, à peu près de même durée que la note longue, est constitutif de la strophe complète. On a ainsi un rythme bien typé, signature de cette espèce.

#### b) les structures complexes

= motifs et strophes, et silences les séparant.

Ainsi les strophes assez longues du Merle noir s'espacent comme si elles lui imposaient de reprendre longuement son souffle. Sa cousine, la Grive draine, plus nerveuse, débite des strophes courtes vite reprises après des silences à peine plus longs.

Ici surgit une difficulté habituelle dans ce domaine : la nature est tant riche et diverse qu'on ne peut lui imposer des schémas catégoriques absolus. Notes simples, motifs et strophes sont de distinction toute relative et théorique. Ainsi, le " cut, cutuc " de la Caille peut être considéré comme une strophe de deux motifs distincts aussi bien

que comme un motif unique à valeur de strophe. Autre cas, celui de la Huppe, dont tout le chant repose sur la répétition d'une note unique.

Comme on le voit, ces questions de rythmes ont leur importance en ornithologie pratique de terrain. On pense généralement trop peu à noter les durées des émissions, à fortiori celles des silences. C'est une erreur. Même des interruptions très brèves sont parfois discriminantes. Ainsi s'opposent le babil de la Rousserolle effarvate, ponctué de " respirations " nettes, et le haut débit à peu près continu du Phragmite des joncs.

## 5- Les timbres

Le timbre est la " couleur " de la voix. Sur les sonogrammes, il apparaît sous forme de tracés superposés : au dessus du trait de base de la note fondamentale, les harmoniques figurent comme des lignes plus ou moins épaisses selon leur importance. Le timbre résulte de cette composition harmonique. Là encore les sonogrammes ne paraissent pas vraiment transparents. Il est plus pratique de noter des impressions, malgré leur subjectivité.

On parlera donc de timbre :

- pur , doux : Bouvreuil, Huppe, Coucou.
- flûté : Merle, Fauvette à tête noire, Sarcelle d'hiver.
- rauque comme enroué, plein de " gaillons " : Pigeon ramier, Héron cendré, Geai des chênes....
- râpeux : Cisticole des joncs, cri du Cincle plongeur.

- vibré, impur : cris des Roitelets, Hibou moyen duc femelle.

- diphonique, émettant ou semblant émettre au moins 2 sons simultanés : Tarin des aulnes (cri), Râle d'eau (chant).

- nasillard, un peu comme le hautbois : cris de Linotte mélodieuse, de Pinson du nord.

- couiné, comme certains jouets sur lesquels on appuie : Hypolaïs icterine, femelle de Canard colvert.

- métallique : notes graves du Rossignol phylomèle, cri de la Panure (Mésange) à moustaches.

- ligneux : bois raclé pour le Lagopède alpin, bois creux entrechoqués pour l'Engoulevent à collier roux.

- grésillant, rappelant certains insectes : certains motifs de la Gorge bleue.

- graveleux, rocailleux : sons de cailloux roulés, de verre pilé : Rouge-queue noir.

Cette liste n'est pas limitative. Chacun peut la compléter à son gré en établissant son propre code.

## 6- Motifs et strophes

Les motifs sont des séquences courtes où s'agencent quelques notes. Ils sont inclus ou non dans des strophes plus longues. Motifs et strophes font parfois l'objet d'une description technique utilisant la grammaire musicale. Pourquoi s'en priver quand on peut s'en servir ?

Exemple, appliqué au chant de l'Alouette lulu :

- motifs : tierces descendantes vagues (ni majeures, ni mineures) liées.
- strophe : enchaînement des mêmes motifs, détachés (= non liés), en portando (sirène) descendant.

Autre exemple, le Coucou gris.

- motifs : tierces vagues descendantes détachées. 1ère note avec ondulation haute (elle s'élève puis s'abaisse).
- strophe : répétition occasionnelle du motif, avec interruptions longues.

Parmi les motifs les plus simples, retenons :

- le trille : battement de 2 notes alternées, 1 haute + 1 basse.

- le trille lent : la Mésange charbonnière :



- le trille rapide : Pouillot de Bonelli, Sittelle torchepot :





- le tremolo : répétition très rapprochée d'une note unique. Est entendu comme un roulement, ou un ronflement.

Exemple : chant de l'Engoulevent d'Europe, des Locustelles tachetée et luscinoïde.

Le tremolo peut aussi désigner une sorte de tremblement (sens de tremolo) ayant pour origine une variation rapide de l'intensité : hullement de la Chouette hulotte : tremolo lié.


Lorsqu'ils sont trop serrés pour notre oreille, trille et tremolo se confondent.

## 7- Le phrasé

- la liaison : émis sans interruption de voix perceptible, les notes et les motifs coulent : ils sont liés. Le signe de liaison est celui-ci :  (au dessus de la ligne), ou  (au dessous).

- le staccato ou détaché : les notes sont séparées les unes des autres. On écrit des points au dessus ou au dessous des notes quand cela est possible. Sinon on se contente de le mentionner.

- le portando (sirène) : c'est le passage progressif d'une note à une autre. Presque une règle chez les oiseaux, il peut être :

- ascendant :  (une forme de chant de la Sittelle torchepot)

- ou descendant :  (Alouette lulu).


- l'ondulation : elle peut affecter une seule note. Le son peut s'élever puis s'abaisser :




ou l'inverse :



L'ondulation peut aussi affecter l'ensemble d'un motif, voire d'une strophe :

 trille ondulé de la Sittelle torchepot (autre forme de chant).

 ondulation descendante du Pouillot fitis.

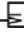






## 2<sup>ème</sup> Partie : PETIT FLORILEGE AURICULAIRE : OISEAUX DU LIMOUSIN

1- **Grèbe huppé** : *Podiceps cristatus*


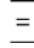
CCaquetage un peu rauque : " krohrr ", parfois prolongé : " krohrrrohrr ". Voix un peu nasale, assez grave . Rappelle un peu un avertisseur fatigué de tacot antique.

2- **Grèbe castagneux** : *Tachybaptus ruficollis*  

Chant très sonore, aigu, long trille comme un éclat de rire liquide un peu couiné, très souvent descendant, glougloutant comme dindon à la voix haut perchée.

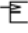
3- **Héron cendré** : *Ardea cinerea*

Cri puissant, très rauque, bref, assez grave. Des composantes aiguës multiples lui donnent un timbre éraillé désagréable.

4- **Butor étoilé** : *Botaurus stellaris*  

Chant : voix étonnamment grave, portant loin. " hoump " bref, comme un son produit quand on souffle au goulot d'une bouteille vide (50 cl au moins). De près, on entend juste avant comme une aspiration vocalisée d'orateur essoufflé : " hm - hoump ".  
cri de vol : croassement bref, rauque, assez grave, caverneux.

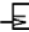
5- **Canard siffleur** : *Anas penelope*

Appel du mâle " houihou " sifflé  .

6- **Sarcelle d'hiver** : *Anas crecca* 

Appel du mâle, double note brève et serrée, flûtée. Son rendu par un tube ouvert : "hulu". De loin, perçu comme simple : "plu"

7- **Canard pilet** : *Anas acuta*

Appel du mâle comparable à la Sarcelle d'hiver, nettement moins aigu.   
" klouk " " koulouk " très serré.

8- **Canard colvert** : *Anas platyrhynchos*

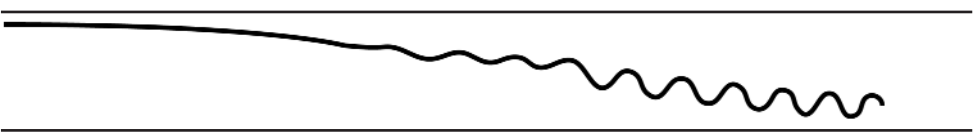
Cris de la femelle : " coin - coin " très connu sonore.  
appel du mâle " hâ " grave, sourd, tenu, un peu éraillé de près.

9- **Canard souchet** : *Anas clypeata*

Mâle : gloussement saccadé, toussé.

10- **Milan royal** : *Milvus milvus* 


Sifflement aigu descendant, très étiré. Fin très caractéristique avec ondulation haute calme et très ample.



11- **Milan noir** : *Milvus migrans* 

Sifflement aigu descendant très étiré comme le Milan royal. Mais son pur au début, puis de plus en plus tremblé, presque un hennissement. Voix éraillée en cas d'inquiétude.

---



---

12- **Circaète Jean le Blanc** : *Circaetus gallicus* 

Sifflements plus ou moins prolongés, souvent longuement modulés par une ondulation haute : " huïhhuôh ".

cris brefs mais non brusques, avec voix pure : " ghu...ghu...kyeuh... " répétés.

13- **Epervier d'Europe** : *Accipiter nisus* 

Adultes : enchaînement de cris : " khekhekke-- " avec voix et tempo de Pic vert, sur une ligne variable, désordonnée.

jeunes : " ghi " aigu, plaintif.


14- **Autour des palombes** : *Accipiter gentilis* 

Adultes : " gouic-gouic-gouic-- .... " enchaînés, en ligne désordonnée. Timbre et tempo de Pic noir.

jeunes : cri plaintif, un peu tremblé, comme une Buse exaspérée.

15- **Bondrée apivore** : *Pernis apivorus* 

Voix sifflée, aiguë. Ligne comparable à la Buse, davantage montante au début et nettement plus aiguë, en un sifflement étiré.

16- **Aigle botté** : *Hieraetus pennatus* 

" kip...kip... " détachés, en série calme. 2-3 par seconde. Voix de Pic épeiche, en plus doux.

Cri double en cas d'inquiétude : " kivi...kivi ... ". En parade, cris enchaînés en série rapide.

17- **Faucon pèlerin** : *Falco peregrinus*

Voix aiguë, en général éraillée, ou au moins voilée, rarement pure.

caquetages un peu nasillards. Cris étirés montants, répétés en série, mais bien séparés.

" kitik-tchik " répétés, un peu chuintants, comme la Perdrix rouge, mais avec plus de voix dans le chuintement.

18- **Faucon hobereau** : *Falco subbuteo* 

Chant : ligne ascendante de cris enchaînés. Fait penser au Torcol, mais sans le timbre nasillard. Voix juste un peu voilée.

19- **Faucon crécerelle** : *Falco tinnunculus*  $\overline{\text{E}}$

Cris aigus enchaînés en série irrégulière : " yik yik yik -- ... ". Série précipitée en cas d'alarme. Timbre un peu voilé. Notes un peu infléchies, " mouillées ". Parfois notes étirées montantes et tremblantes à la façon du Courlis cendré.

20- **Perdrix rouge** : *Alectoris rufa*  $\downarrow$

Pas de hauteur définie. Son chuinté, proche d'un bruit : " tchou - coutchoûh - tchoco - tchoc " un peu mécanique.

21- **Perdrix grise** : *Perdix perdix*  $\downarrow$

Pas de hauteur définie pour notre oreille. Sons proches de bruits.

" thieurruc...thyirrec... " ressort de jouet mécanique qu'on tendrait puis qui se relâcherait d'un coup, ou caillou grinçant sous une porte. Chuintant - éraillé à distance.

22- **Caille des blés** : *Coturnix coturnix*

Chant : " cut-cutuc " sur le même ton. 1ère note plus forte. Environ ½ seconde  $\overline{\text{E}}$   $\equiv$

---

• [ ‘ ] • • [ ————— ] • [ ‘ ] • •

---

Cri de migration : " crarrouah , crarrouah " rauque, lié, émis de nuit.

---

• \ [ ‘ ] • \ [ ‘ ] • \

---

intervalle  $\leq$  quarte

23- **Grue cendrée** : *Grus grus*  $\overline{\text{E}}$

Cris en vol migratoire : " grou...grrû...grou " normalement inconfondables, très différents de ceux, grinçants et criards, des Oies.

Cris des jeunes en vol : entendus au passage d'automne. Sifflets étirés, dus à la voix non encore muée.

24- **Poule d'eau** : *Gallinula chloropus*

Ccri habituel : " kitik " ou " kirik " brusque, aigu.  $\overline{\text{E}}$

25- **Foulque macroule** : *Fulica atra*

Cri habituel : " kouf " calme. Voix claire, non rauque, registre médium.  $\overline{\text{E}}$

Cri d'inquiétude : " pix " suraigu.

Cri de migration : " ou-euh " sur le même ton, ou légèrement montant.  $\overline{\text{E}}$

Timbre clair, non rauque. Emis de nuit.

---

• — [ ‘ ] • — [ ‘ ] • —

---

26- **Rôle d'eau** : *Rallus aquaticus*  $\Xi$   $\updownarrow$  :

Chant diphonique. Les 2 voix s'écartent l'une de l'autre : l'aiguë prend de la hauteur, tandis que la voix grave, après une attaque rauque, s'abaisse. 2 à 5 notes bien tenues, légèrement accélérées, decrescendo. Timbre de goret qu'on égorge.  $\overset{F}{\text{-----}} \overset{\text{>}}{\text{-----}} \underset{p}{\text{-----}}$

Cri de vol (émis de nuit) : genre de sifflet d'arbitre, tenu, pouvant être assez long (1 s.), plaintif, déchirant.  $\text{-----}$   
 $\text{-----}$   
 $\text{-----}$

27- **Petit gravelot** : *Charadrius dubius*  $\Xi$

" Pit-pit-huïtu " fréquent, parfois rauque, " griûh ", " grirrr " un peu aigres, éventuellement enchaînés en série liée.

28- **Vanneau huppé** : *Vanellus vanellus*  $\Xi$

Cri : " pîh-huît ". Timbre remarquable, très clair, à la fois sonore et doux, légèrement couiné. Hybride de clarinette et de hautbois.

Chant comme le cri, mais saccadé, avec la première syllabe répétée.

29- **Chevalier guignette** : *Actitis hypoleucos*  $\Xi$   $\text{I}$  :

Chant : " didîhdi- didîhdi- didîhdi... "

cri habituel : " sisuisuisui " rapide, sibilant, sur le même ton. 5 notes/s.

alarme : " tiiht " comme tonalité du téléphone, en plus aigu, tenu  $\downarrow = 60$ .

30- **Chevalier gambette** : *Tringa totanus*  $\Xi$

Cri le plus fréquent, surtout à l'envol : " tiûhlulu ". Première syllabe bien appuyée. Le tout assez lié. Les deux dernières syllabes se confondent parfois en une seule : " tiûhlu "

31- **Chevalier aboyeur** : *Tringa nebularia*  $\Xi$

Cri : 3 notes de même hauteur et surtout bien séparées, non liées comme chez le Chevalier gambette : " thiu-thiu-thiu " sur  $\frac{1}{2}$  seconde environ.

32- **Chevalier culblanc** : *Tringa ochropus*  $\Xi$

Cri fréquent : " tluit-luit-luit ", sonore.

33- **Chevalier sylvain** : *Tringa glareola*  $\Xi$

Cris : genre de cris de poussin de poule pépant, rapidement enchaînés sur un tempo à peu près régulier, avec un timbre changeant. Ligne nettement ondulante. Petite voix. " tedede-dididûdudidete... "

34- **Bécasse des bois** : *Scolopax rusticola*

Cri de vol : suraigu, bref, comme crissement de bande magnétique " psit " explosif.

chant (la croûle) grave.  $\Xi$  " orr " comparable aux grondements d'intestins engorgés !

35- **Bécassine des marais** : *Gallinago gallinago*

Cri fréquent à l'envol, comme un baiser ou bruit de succion dans la boue.

36- **Oedicnème criard** : *Burhinus oedicnemus*  $\overline{\text{E}}$   $\text{I}$

Chant :

kurrrl h                      kurrrl h                      kβh

Cri de vol : " rrrlîh ". Début rauque, fin claire, plus haute, étirée un peu descendante.  
 cp : Engoulevent : " kruik " bref, sans fin étirée.

37- **Pigeon biset** : *Columba livia*  $\overline{\text{E}}$

Chant : suite de " rrrhou " monosyllabiques, bien séparés, sur un ton égal et régulier. 1/s.

38- **Pigeon colombin** : *Columba oenas*  $\overline{\text{E}}$   $\text{I}$

Chant : suite de " oùwouh, oùrou " sourds, en ligne montante puis descendante, ralentie à la fin.  $\text{J}$  environ 60-80. 2 syllabes. La 1ère nettement accentuée.

39- **Pigeon ramier** : *Columba palumbus*  $\overline{\text{E}}$

De loin, perçu comme grave. Voix éraillée de près. Rythme habituel complet : " houhōuhou - houhou " chuchoté. 2ème note plus haute, plus longue, plus forte. Dernière note retom-bante. Environ 2 secondes.

≡ tierce

40- **Tourterelle turque** : *Streptopelia decaocto*  $\overline{\text{E}}$   $\overline{\text{E}}$

Chant : " coucouh-cou ". Voix claire différente du Pigeon ramier. 2ème note tenue et des-cendante ou ascendante, toujours accentuée.

· \ · [ - ] · \ ·

41- **Tourterelle des bois** : *Streptopelia turtur*  $\overline{\text{E}}$   $\overline{\text{E}}$

Chant : longue suite de " tour-tour... " sur le même ton, avec durées et silences inégaux.

Cellule de base formée de 3 notes :                       $\overline{\text{D}}$                        $\overline{\text{D}}$                      

La 2ème note est très brève et très serrée contre la 3ème. Celle-ci, normalement un peu appuyée et plus haute d'un 1/2 ton. Les strophes sont enchaînées au point de diluer la cellule de base. A distance, la note brève n'est pas perçue.

42- **Coucou gris** : *Cuculus canorus* -E E

Chant : " coucou " sur deux notes, la première plus haute d'une tierce, accentuée et légèrement plus longue. Cette 1ère note est donnée 2 ou 3 fois en cas d'excitation.

Cri de la femelle, alarme : vigoureux trémolo aigu, serré.

43- **Chouette effraie** : *Tyto alba* E E

De près, voix très éraillée aiguë. De loin, chuintement. Le plus souvent, ligne montante.

44- **Hibou grand duc** : *Bubo bubo* E E

Chant du mâle : " hoûhoh " profond, parfois en 2 syllabes, comme dans une dénégation colérique : ouh (non) !

45- **Hibou des marais** : *Asio flammeus* E E

Chant du mâle : suite de " pou...pou...pou " bien séparés, sur un même ton. 4/s.

Cri de la femelle : éternuellement éraillé, montant : " éhêh ". Dernière note jetée.

46- **Hibou moyen duc** : *Asio otus*

Mâle : E femelle : -E bébés : E

Chant du mâle : " hou " grave, un peu tenu, droit ou légèrement descendant, sourd. Comparable, expression de soulagement : " mhh ! " ou " fhouh " ! longuement répété, toutes les 5 à 6 secondes.

Réponse de la femelle : similaire, en plus aigu, ondulé E , et voilé. " hmhh " en laissant passer de l'air. Son nasillard d'herbe tendue entre les lèvres, mise en vibration par le souffle.

Jeunes : son de balançoire grinçante ou de gond rouillé. Cri tenu, descendant, toutes les 2 secondes environ, portant loin.

47- **Hibou petit duc** : *Otus scops* E E

Chant : " thyuh " toutes les 2 à 5 secondes. Noté un peu tenue mais à peine, et "mouillée ". cp : crapaud alyte : simple " tu " non tenu et non infléchi.

Cri : " wioû " comme le cri de la Chevêche, mais plus court et plus aigu.

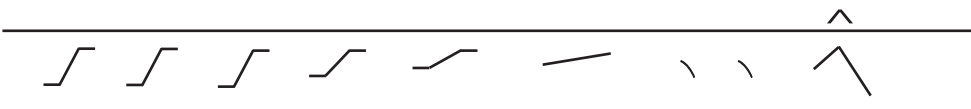
48- **Chevêche d'Athéna** : *Athene noctua* E I

Chant du mâle : " couh " montant, interrogatif, environ 1/2 seconde.

Cri : " kwîhou " véhément descendant.

cp : hulotte : " kouwitt " montant.

Nb : le mâle de chevêche passe progressivement du chant au cri par une transition où la ligne montante et calme du chant s'aplanit, avant de devenir descendante et véhémente.



49- **Chouette de Tengmalm** : *Aegolius funereus* -Ē =̄

Chant : suite de 5 à 10 " poup " serrés, comme une Huppe frénétique. Le ton monte en se renforçant puis décline en s'affaiblissant pour revenir au point initial.

Cris : " kiâk " genre gros bisou claquant, surprenant de brutalité.  
" kewêh ", " kawâh " d'inquiétude.

50- **Chouette hulotte** : *Strix aluco*

Chant : -Ē =̄

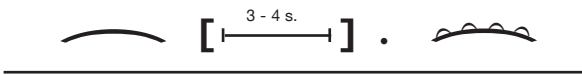
Cri : -Ē =̄

Chant du mâle : strophe complète très structurée :

une note initiale, tenue, ondulée en haut.

silence 2-3 secondes.

terminaison avec 1 note brève isolée suivie d'un long trémolo lié en ondulation haute.



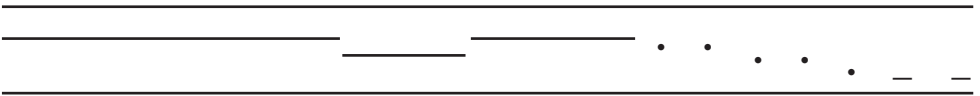
Cri habituel " kouvik, kouwit " aigu, ascendant (différence avec la chevêche), brutal, fort.  
Femelle au nid : suite liée de " glouglou " dite glouglou au trou.

51- **Engoulevent d'Europe** : *Caprimulgus europaeus*

Chant : ↓ =̄

Cri de vol -Ē =̄

Chant : très longues strophes ronflantes, sur le même ton, avec des passages brefs sur un ton plus grave (plus bas d'un ton). Fin des strophes avec ralenti marqué et descente nette



cp : son émis par certains insectes comme la courtilière : pas de variation de hauteur ou de tempo.

Cri de vol : " kruik " sonore, bref, ascendant.

cp : Oedichnème : fin étirée, légèrement descendante.

52 **Huppe fasciée** : *Upupa epops* -Ē =̄

chant : 3 notes bien séparées, parfois 4 ou plus, sur le même ton : " houp-houp-houp ".

cri : râclément chuinté - soufflé : " chrrchach "

53 **Pic noir** : *Dryocopus martius* -Ē =̄




cri de vol : " kru,kru,kru,kru " uniforme ♩ = 180-240.

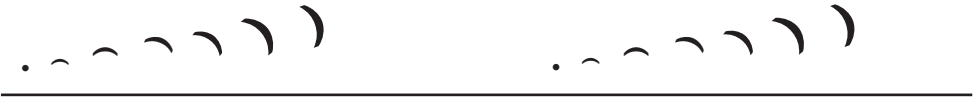
chant : série de " kouik-kouik-kouik... ". Le ton enfle et monte en s'accélégrant puis diminue en baissant à la fin, mais sans la chute rapide du Pic vert.





58- **Torcol fourmilier** : *Jynx torquilla*


" kûh-kûh " presque " kueuh ", enchaînés en série montante : 3-4  par seconde. sur environ 2 secondes.  



59- **Alouette des champs** : *Alauda arvensis*  

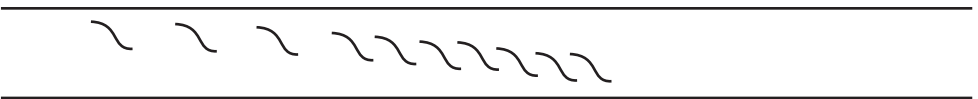
Chant : émis en vol ascensionnel vertical ; paraît interminable. Motifs courts (2-3/s.), très variés, enchaînés en continu.

Cri de vol : " trruui...rrrtrett " un peu liquide.

60- **Alouette lulu** : *Lullula arborea*  

Chant : motif : 2 notes liées en tierce vague descendante.

Strophe : suite de motifs détachés, en sirène descendante. Motifs un peu séparés au début, puis plus serrés (pas les notes). Motifs souvent réduits à une seule note, par effacement de la lère.



Cri : 2 à 4 syllabes, plus souvent 3, la 2ème ordinairement plus haute d'une tierce.

61- **Hirondelle rustique** : *Hirundo rustica*  

Chant : très lié. Notes simples sur un tempo régulier. De temps à autre, roulade calme façon Etourneau (" cailloux roulés ") mais avec voix douce et nasillarde rappelant la linotte.  
Cri en vol : " sivitt " clair, à ne pas confondre avec celui des Bergeronnettes grise et des ruisseaux.

62- **Hirondelle de fenêtre** : *Delichon urbica*

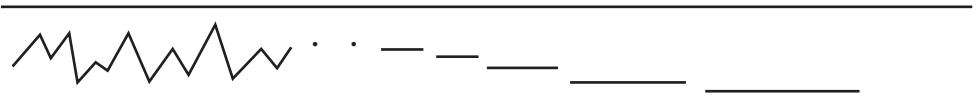
Chant : reprend le cri de base : " trrritt ", répété dans une suite désordonnée.

63- **Pipit des arbres** : *Anthus trivialis*  

Chant : - début : motifs accidentés, voix comparable au Pinson. Notes aiguës, incisives.

- fin (facultative) : notes bien séparées, de plus en plus étirées, en série descendante.

Strophe complète : 4-5 secondes.



Cri de vol : aigu, droit, un peu tenu : "bizrzzr" un peu râpeux. Gros moustique coléreux.

64- **Pipit farlouse** : *Anthus pratensis* 

Chant : série plus ou moins longue de notes simples répétées 10-20 fois, serrées, en descente générale par paliers, avec remontées intermédiaires. Trémolo (ou trille ?) final très serré, si le chant est complet. timbre un peu métallique dans certaines séquences, plus ou moins zézayant dans d'autres. Phrases longues, jusqu'à 10s ou plus.

---

.....      .....      \\\\\\\\\\\      .....      \\\\\\\\\\\      ^^^ - - - .....      ^^^      .....

---

Cri de vol : " îht " faible, infléchi (pas tout à fait droit).

65- **Pipit rousseline** : *Anthus campestris* 

Chant très simple : " tsiluï...tsïdiu... " alternativement montants et descendants. Motifs bisyllabiques bien séparés. Voix de moineau.

66- **Bergeronnette grise** : *Motacilla alba* 

Chant : gazouillis variable. Un peu décousu. Voix douce cp Hirondelle rustique.

Cri : bref, double, serré-lié : 2ème note normalement plus forte que la première : " tchissic " , " tsiluit "

67- **Bergeronnette des ruisseaux** : *Motacilla cinerea* 

Chant : gazouillis suraigu zézayant.

Cri : bref, double. Notes de même puissance, ou la première plus forte. Normalement détachées : " pitchik ".

cp : Bergeronnette grise. Distinction pas toujours évidente. Normalement plus lié.

68- **Accenteur mouchet** : *Prunella modularis*   environ une octave.

Chant : strophe 2-4 secondes, sans " relief ". Débit, puissance, intervalles ne paraissent pas varier. motifs non repérables en apparence, indifférenciés.

cp : Troglodyte : plus aigu (suraigu). Ligne fragmentée en motifs bien repérables.

Cri : 2-3 petites notes serrées sonnant comme une clochette aiguë.

69- **Locustelle tachetée** : *Locustella naevia*

Hauteur mal appréciable pour notre oreille. Suraiguë.

Chant : comparable au son produit par un moulinet de canne à pêche. Roulement d'une même note, prolongé longtemps. Éléments tout juste distincts pour notre oreille. Fréquente normalement les landes à genêts ou à bruyère à balais, et non les roselières comme la lusciniöide.

70- **Locustelle lusciniöide** : *Locustella luscinioides*

Chant : très comparable à la Locustelle tachetée, mais phrases à reprises hésitantes au début, son plus aigu, battements mieux séparés, sans l'effet de roulement de l'autre espèce. Milieu différent : grandes roselières.

71- **Rousserolle effarvate** : *Acrocephalus scirpaceus* E I

Chant : débit calme, régulier, de motifs courts d'une ou deux notes, bien séparés, plus ou moins répétés. timbre changeant, mêlant des notes " grattées " à d'autres plus aiguës, claires. 1-2 motifs/s.

72- **Rousserolle turdoïde** : *Acrocephalus arundinaceus* E I

Chant : alternance de sons graves " batraciens ", râpeux, et de notes claires, aiguës sur un grand ambitus. Motifs bien séparés, tempo assez lent. " karra-karra...guhî-guhî... "

73- **Phragmite des joncs** : *Acrocephalus schoenobaenus* E I

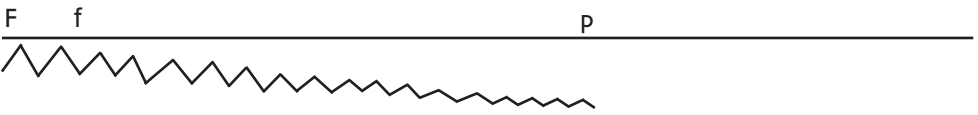
Chant : débit très rapide, endiablé, irrégulier, comme décousu, de motifs heurtés à peine séparés, souvent répétés.

74- **Hypolaïs polyglotte** : *Hypolaïs polyglotta* E I limite du suraigu. I

Chant : voix de fauvette déliette mignonnette. Souvent amorcé par des " huit, huit, huit " de rossignol. Babil pressé, paraissant interminable, toujours avec un timbre très doux, légèrement nasillard.

75- **Fauvette grisette** : *Sylvia atricapilla* E I

Chant : strophes assez courtes : 2-3 secondes. Voix grinçante. Motifs heurtés, en ligne descendante et diminuendo. Ligne très chaotique au début, s'aplanissant sur la fin.



cp : Tarier (Traquet) pâtre : ligne ascendante.

Cri : " houet, houet, houet... " brefs. " houititit " montant :

/ . .

76- **Fauvette des jardins** : *Sylvia borin* E I

Chant : ligne générale plus ou moins plane. Ambitus plutôt réduit. Débit régulier. Pas de variation de puissance. Voix " roucouillante ", chaude, pleine.

cp : Fauvette à tête noire : voix différente, ligne générale non plane.

Cri : " uek, uek,... " un peu tenus, sur le même ton.

77- **Fauvette à tête noire** : *Sylvia atricapilla* E I

Chant : début piano, grinçant. Fin forte avec notes tenues, aiguës et voix flûtée non grinçante. Parfois " tulit-tulit-tulit " à la fin.

Cri : " tec...tec... " comparable claquements de langue.

78- **Pouillot fitis** : *Phylloscopus trochilus*  $\text{E} \updownarrow$

Chant : suite descendante d'ondulations sur 2-3 secondes, comme le chant du Pinson des arbres, lissé, avec petite remontée intermédiaire. Decrescendo et ralenti. " uihuihuihui... "

p A

a



Cri : " uit " coulé montant, bref, traînant sur le u.

cp : Pouillot véloce : " uit " sans appui, et plus bref, bien coulé.

cp : Pouillot de bonelli : " ku-îh " légèrement détachés, avec attaque nette (sur le " k ").

cp : Pouillot siffleur " u " mélancolique, un peu tenu, très légèrement descendant.

79- **Pouillot véloce** : *Phylloscopus collybita*  $\text{E} \equiv$

Chant : note brève répétée longuement à intervalles réguliers (environ 1 seconde) comme un métronome, sur 2 ou 3 tons alternés.

Cri : voir Pouillot fitis.

80- **Pouillot siffleur** : *Phylloscopus sibilatrix*

Chant :  $\text{E}$

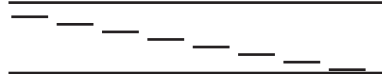
Cri :  $\text{E}$

Chant : 1er mode : moteur miniature paresseux au démarrage, puis mise en route accélérée. Dernières notes non séparables. Ligne ascendante.

Chant : 2ème mode : " duh " plaintifs, détachés, en ligne descendante par  $\frac{1}{2}$  tons.

1er mode

2ème mode  $\text{J} \text{ 180}$



Cri : " duh " plaintif, composante du chant de 2ème mode.

cp : Bouvreuil : plus grav- $\text{E}$ , moins " petite voix ".

81- **Pouillot de bonelli** : *Phylloscopus bonelli*  $\text{E}$  limite du suraigu dans le chant.

Chant : trille serré, bref (inférieur à  $\frac{1}{2}$  seconde), comme bredouillé, droit.

Cri : (voir Pouillot fitis). Attaque initiale perceptible : " ku-îh ".

82- **Roitelet huppé** : *Regulus regulus*  $\text{E} \text{ I}$

Chant : scansion régulière d'un motif de 3 notes brèves dont la 3ème est plus haute et nettement appuyée, avec petite cascade finale. 1 motif/s. Très petite voix.

$\wedge \wedge \wedge \wedge >$

$\wedge \wedge \wedge \wedge >$

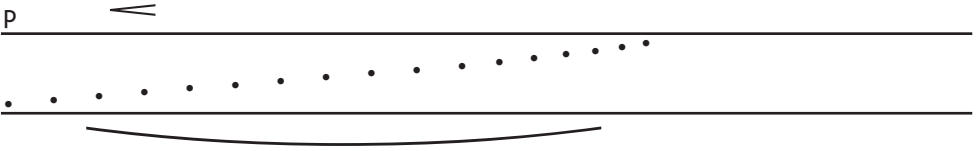


Cris : très ténus, vibrés. Peuvent être enchaînés, liés : " sih...sih...sississisrih ".

cp : Roitelet triple bandeau : les cris ne seraient pas vibrés et seraient détachés dans les répétitions (Paul GEROUDET).

83- **Roitelet triple bandeau** : *Regulus ignicapillus*  $\bar{E}$   $\bar{I}$

Chant : 2-3 secondes. trémolo montant accéléré, crescendo. Voix presque sifflée, que n'a pas l'autre Roitelet.



84- **Gobemouche gris** : *Muscicapa striata*  $\bar{E}$

Voix proche du Roitelet huppé.

Chant : notes vibrées, courtes, détachées, de hauteur, durée et agencement changeants.

Motifs rarement de plus de 2 notes.

Cri : bref " ssic "

85- **Tarier pâtre** : *Saxicola torquata*  $\bar{E}$   $\bar{I}$

Chant : ligne montante, parfois brisée avec reprise plus bas. 2-3 secondes. Mélange grésillant chaotique et serré de notes pures, peu grinçantes ou rauques. Un peu cliquetant à la fin.  
cp : Fauvette grisette : ligne descendante et diminuendo. Voix grinçante.

Cri : " ouï..trec-trec ". " ouï " montant bref, " trec " entre claquement de langue et cailloux entrechoqués.

cp : Tarier des prés : " uh - tectec ". " uh " légèrement plaintif comparable au Bouvreuil.

86- **Tarier (Traquet) des prés** : *Saxicola rubetra*

Chant : motifs nettement séparés, avec beaucoup d'imitations, en agencement désordonné. Voix fluide aiguë avec quelques notes rèches plus graves.

Cri : " uh-tectec ", légèrement plaintif sur la 1ère syllabe, comme le cri du Bouvreuil.

87- **Rouge-queue noir** : *Phoenicurus ochruros*  $\bar{E}$   $\bar{I}$

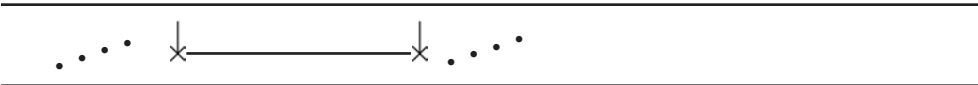
Chant : complet, comprend 3 parties, le tout 3-4 secondes.

1- 3-4 notes brèves en montée. Parfois trille plat.

2- bruit de friture, gravier piétiné ou verre pilé.

3- comme en 1.

Les trois parties peuvent être bien séparées ou enchaînées.

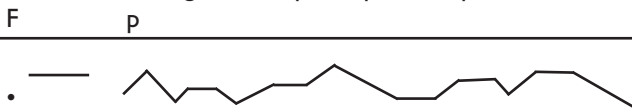


Cri : " i...teuc...teuc... " sans inflexion sur la 1ère note.

88- **Rouge-queue à front blanc** : *Phoenicurus phoenicurus* E I

Cri : " huît, huît, huïtectec ". Les " huît " sont un peu tenus et montants, répétés et bien séparés.

Chant : début caractéristique : 2 notes détachées du reste, à la fois plus hautes et plus fortes. 1ère brève, 2ème longue. Suite piano, plus bas, peu caractérisée.



89- **Rouge-gorge familier** : *Erithacus rubecula* E I

Cri de vol (migration nocturne) : " tyit ", " tzit " ou " tjuit " suraigu.

Chant : grand ambitus. Petites phrases très variables tremblottantes, avec des notes de durée très inégale. Quelques unes, un peu étirées lui donnent une allure calme, un peu mélancolique.

Cri : " tic...tic " comparable à une machine à écrire (d'autrefois).

cp : Troglodyte : voix impure : " trr...trr... ".

90- **Rossignol philomèle** : *Luscinia megarhynchos* E I ambitus très étendu.

Chant : timbre incomparablement riche... de rossignol ! Quelques notes graves à la sonorité un peu métallique, mais pleine, " chaude ". Grande inventivité. Passage sifflé montant en amorce du reste du chant facultatif, mais caractéristique : " huit-huit-huit... "

♩ = 120. 5-8 notes. Phrases courtes (2-4 s.), vite reprises.

91- **Merle noir** : *Turdus merula* E I

Chant : voix pleine, avec des notes tenues donnant une allure calme. Dessin très variable, inventif. Strophes parfois assez longues : 2-4 secondes. Interruptions longues (1-2 fois les strophes).

cp : Grive draine : pas de notes tenues, strophes courtes (1/2 seconde), silences courts.

Chant stéréotypé.

Cri : répertoire très varié.

92- **Merle à plastron** : *Turdus torquatus*

Chant : ?. Pas entendu en Limousin.

Cri : " tactactac ".

cp : Grive litorne. Cri moins dur ; effet chuinté.

93- **Grive litorne** : *Turdus pilaris*

Chant : mélange précipité et peu structuré, désordonné, de sons grinçants ou couinés, avec cris habituels, " tchatcha ", " gouigoui ", inclus.

Cri : " tiatia ", " tchatchatcha " éventuellement rêche.






100- **Mésange nonnette** : *Parus palustris* 

Chant : pas très fréquent. 1 note brève scandée longuement : " tyip - tyip - tyip -.... "

♪ = 180. Parfois note semblable au cri habituel.

cri : attaque vigoureuse lui donnant un timbre métallique caractéristique. Chute rapide après l'attaque. Le tout bref. Peut être imité par la charbonnière.

101- **Mésange noire** : *Parus ater* 

Chant : trille très lent, comme la charbonnière, mais :

- notes liées (et motifs détachés).

- notes infléchies (non droites). " dwistié - dwistié... "

- " petite voix "

102- **Mésange huppée** : *Parus cristatus* 

Cri : 3-4 notes aiguës, brèves, bien séparées, flûtées, suivies d'un trille plat nettement plus bas et plus sonore.

Chant : sorte de cascade en roulade, avec petite voix de Mésange ; comme les cris, mais enchaînés en série.



103- **Mésange boréale des saules** : *Parus montanus* 

Chant toujours rare, de deux types :

1er type : série descendante par 1/2 tons de notes aiguës, sifflées, brèves, bien séparées. 3 par seconde. Tonalité mélancolique. Voix un peu " mouillée ", à peine diphtonguée (différence avec la mésange boréale alpestre) " fiûh- fiûh- fiûh- fiûh-... " 5 à 10 notes.

2ème type : gazouillis faible, rappelant plus une Fauvette qu'une Mésange.

Cris : révélateur le plus sûr de cette espèce peu loquace. 2 à 4 notes assez graves pour une Mésange, bourdonnantes et nettement tenues : " dzêê- dzêê- dzêê ".

cp : Mésange nonnette. Cris parfois comparables, mais toujours brefs, jamais tenus.

104- **Sittelle torchepot** : *Sitta europaea* 

Voix sonore.

Chant 1er type : série de " huit " sifflés, ascendants, lents. Parfois inversés en " hîu " descendants.

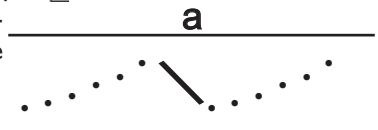
Chant 2ème type : trille ondulant rapide : " huihuihuihuihui... " " diédié...diédié...diédié " sonore, timbre " plein ".

Cri : " duiduid " sonore, " mouillé ". Timbre aigu mais " plein ".

105- **Grimpereau des jardins** : *Certhia brachydactyla* 

Chant : série de petites notes pures sur une ligne rapidement montante avec petite chute très brève vers le milieu. Cri : bref, juste un peu tenu, pur, non vibré.

Voix cp. Mésange bleue.



106- **Grimpereau des bois** : *Certhia familiaris*  $\overline{\text{E}}$   $\text{I}$

Chant : peu fréquent. Petite voix suraiguë, cp Roitelet huppé. Amorce vibrée, puis chute précipitée avec remontée intermédiaire avant cascade finale. Ligne générale du Pinson des arbres. Fin comme le Roitelet huppé.

$p$



107- **Troglodyte mignon** : *Troglodytes troglodytes*  $\overline{\text{E}}$   $\text{I}$

Chant : strophe complète structurée en 3 séquences, sur 2 à 4 s.

1. suite de trilles sur hauteurs et intervalles variables, le plus aigu normalement en 1er

2. roulade caractéristique (trémolo serré)

3. comme 1., mais ordre inversé : trille le plus aigu en dernier. Effet de symétrie

Cri : " trrrrr ". Rafale de mini mitraillette. Pardon pour l'image guerrière. Quelquefois en notes isolées, non pures, mais avec un soupçon de raucité : " tlec ", " trec ".

cp : du Rouge-gorge. " tic " toujours net.

108- **Cincle plongeur** : *Cinclus cinclus*  $\overline{\text{E}}$   $\updownarrow$

Chant : grand ambitus, mais toujours dans le suraigu. Passe par dessus le bruit de l'eau vive. Gazouillis pressé, varié, inventif, pouvant durer assez longtemps (quelques dizaines de secondes). Timbre zézayant assez métallique.

Cri : très bref, suraigu, râpeux, comparable à un bruit de lime sur un objet de métal.

109- **Bruant proyer** : *Miliaria calandra*  $\overline{\text{E}}$   $\text{I}$

Chant : cliquetis montant accéléré court (1 seconde).

cp : Roitelet triple bandeau : susurré, trémolo lié, non cliquetant.

cp : Pouillot siffleur : démarrage lent, " difficile ".

cp : Tarier pâtre : confusion très possible en fonction de la distance.

Cri : comparable à un ongle qu'on fait claquer. Entendu tel quel au début du chant.

110- **Bruant jaune** : *Emberiza citrinella*  $\overline{\text{E}}$   $\overline{\text{E}}$

Chant : série de " zê - zê - zê - zê " détachés, mais non nettement séparés, suivie ou non d'une note prolongée, plus haute et descendante, rarement plus basse et montante.

cp : Bruant zizi : sons non détachés, serrés, jamais de finale. Timbre plus dur, non zézayant.

cp : Bruant ortolan : série moins longue. Finale au-dessous (plus grave), brève et droite.

Confusions possibles en l'absence de finale.

Cri : " tzret " bref.

111- **Bruant zizi** : *Emberiza cirrus*  $\overline{\text{E}}$   $\overline{\text{E}}$

Chant : série de " dlidli... " sonores, serrés sur le même ton.

Cri : " tsip " suraigu, très bref, droit, avec une légère attaque.

cp : Bruant fou : " sip " sans attaque, un peu descendant.

cp : Bruant des roseaux : " siuh " plus long, nettement descendant.

112- **Bruant des roseaux** : *Emberiza schoeniculus*  $\overline{\text{E}}$   $\overline{\text{E}}$

Chant : décousu, 3-4 notes sur des hauteurs à peine différentes, avec voix de moineau : " tsia-tsi...tsi-tsia-tsitsi ".

Cri : (voir le Bruant zizi).

113- **Bruant fou** : *Emberiza cia*

Chant : comparable au Bruant des roseaux, mais avec voix plus pure d'Accenteur mouchet.

Cri : (voir le Bruant zizi).

114- **Bruant ortolan** : *Emberiza hortulana*  $\overline{\text{E}}$   $\overline{\text{E}}$

Chant : 3-6 notes de hauteur égale, nettement séparées, suivies d'une note finale une tierce plus bas, normalement courte. Plus lent et moins zézayant que le Bruant jaune. Beethoven 5ème symphonie.

Cris de vol : " tiû...tyî... " sur deux tons différents, un peu montants. | / | -2 s.

115- **Pinson des arbres** : *Fringilla coelebs*  $\overline{\text{E}}$   $\updownarrow$

Chant 1er type : voix forte, notes appuyées, heurtées, en ligne descendante supérieure à 1 seconde. En général, fin de la strophe reprise plus haut, avec une note très accentuée, parfois un " pik " de Pic épeiche.



Chant 2ème type : roulade de sifflet à roulette, brève (inférieure ¼ de seconde), droite.

cp : Verdier : roulade longue (1/2 seconde), non droite, montante ou descendante, ou montante puis descendante.

Cri de vol : " yup...yup " doux.

116- **Pinson du Nord** : *Fringilla montifringilla*

Cris de vol de deux types :

" gnieu...gnieu ". cp. Pinson des arbres, avec voix nasale de Linotte

" gniehêk " montant, tenu, franchement nasillard

117- **Chardonneret élégant** : *Carduelis carduelis*  $\overline{\text{E}}$   $\updownarrow$

Chant : cliquetis désordonné. Extrême vélocité entre notes très distantes, sans liaison.

Cri : inclus dans le chant : cliquetis bref.

118- **Tarin des aulnes** : *Carduelis spinus*

Chant : voix un peu nasale proche de la Linotte mélodieuse avec roulades incluses, droites, longues, très serrées donnant un son de remontoir de montre, caractéristiques.

Cri de vol : " tliê " très aigu, diphonique. On croit entendre au moins 2 oiseaux.

119- **Bouvreuil pivoine** : *Pyrrhula pyrrhula*  

Cri habituel : " u " sifflé, à peine tenu, très légèrement descendant.

120- **Verdier d'Europe** : *Carduelis chloris*  

Chant 1er type : trilles un peu mous, assez longs (1seconde) , enchaînés en séquences de 4-5, sur 2-3 hauteurs différentes. Sonnette électrique fatiguée.

Chant 2ème type : roulade de sifflet à roulette, tenue, non droite, infléchie.

cp : Pinson des arbres : roulade brève, droite.

Cri de vol : sonnette lente, brève, sur le même ton.

121- **Gros bec - casse noyaux** : *Coccothraustes coccothraustes*  

Cri habituel : " ptsk " claquant, suraigu.

Cri de vol : " tsûh " suraigu, très fin, à peine tenu et tout juste montant.

cp : Bruant des roseaux " tsîhuh " traînant, diphtongué.

cp : Grive mauvis " ssîh " nettement tenu.

122- **Linotte mélodieuse** : *Carduelis cannabina*  

Chant : très variable. Plutôt retenir le timbre, nasillard, toujours très doux. Grande agilité entre graves et aigus, mais effet lié, non cliquetant du Chardonneret.

Cri de vol : " gnipgnep...gnipgneup... " assez faible, bas, au timbre typique.

123- **Serin cini** : *Serinus serinus* 

Chant : extrêmement pressé, heurté, un peu grinçant, fait penser à une chaîne de vélo rouillée, ou à une roulette mal graissée.

Cri : petit grelot de chat dont les sons seraient très liés.

124- **Bec croisé des sapins** : *Loxia curvirostra*

Cri : " tuc " plus fort et plus dur que le cri de vol du Pinson des arbres. Moins brutal que celui du Pic épeiche.

125- **Etourneau sansonnet** : *Sturnus vulgaris*

Mentionné ici seulement pour attirer l'attention sur les pièges qu'il tend à l'observateur en se livrant à des imitations diverses : Lorient en particulier, Merle, Courlis cendré ... élément particulier caractéristique : crépitements scandés régulièrement (" cailloux roulés ").

126- **Lorient d'Europe** : *Oriolus oriolus*  

Chant : strophe courte (inférieure à ½ seconde) : " hûo-liô ".

" où est le Louis ? " voix flûtée " ronde ", large.



---

Cri : " é-hê ? " rêche, montant, en 2 syllabes distinctes, comme expression d'incrédulité.  
cp : Geai : plus rauque, moins musical, grommeleux.

127- **Geai des chênes** : *Garrulus glandarius*

Cris : alarme " rrrhê " rêche, sonore

Autres : souvent des imitations (Buse surtout, Merle, Hulotte ...)

Chant : vague gargouillis assez faible.

128- **Grand Corbeau** : *Corvus corax* -E

Cris brefs, de hauteur très changeante. " cra-cra " grognants, " grok " graves, " krouk ", " kouek " aigus, avec quelque chose de comique.

129- **Choucas des tours** : *Corvus monedula*

Cri habituel : " tia ", " kia " comme jappé.

Le rédacteur : FFFFFFFH ! (chant du Hibou moyen duc mâle).

Le lecteur : !!!!!

Conclusion : tout est contestable, la conclusion aussi. Qu'on veuille bien me pardonner les imperfections, les à peu près, les erreurs, les probables et nombreuses contradictions. J'en suis le premier morfondu et mortifié.

Mes vifs remerciements vont à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont eu la bonté d'aider le " bébé " à voir le jour. Leur charité me touche : Francis Blondeau, Catherine Galland, Askolds Vilks, Rolan Dropsy (créateur des symboles), Annick, Brigitte...

## BIBLIOGRAPHIE

**André BOSSU, Jean C. ROCHE** : Le chant des oiseaux. Sang de la terre.

**Paul GEROUDET** : Ensemble de ses ouvrages sur les oiseaux d'Europe. Très détaillé. Delachaux & Niestlé.

**John GOODERS** : L'ornithologie pratique. Solar.

**K. MULLARNEY, L. SVENSSON** : Le guide ornitho. Delachaux & Niestlé

# INDEX

Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	68	p.27
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	16	p.19
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	59	p.26
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	60	p.26
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	14	p.19
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	34	p.21
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	35	p.21
Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	124	p.36
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	67	p.27
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	66	p.27
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	15	p.19
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	119	p.36
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	112	p.35
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	113	p.35
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	110	p.34
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	114	p.35
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	109	p.34
Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i>	111	p.34
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	4	p.18
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	22	p.20
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	8	p.18
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	7	p.18
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	5	p.18
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	9	p.18
Chardonneret	<i>Carduelis carduelis</i>	117	p.35
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	31	p.21
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	32	p.21
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	30	p.21
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	29	p.21
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	33	p.21
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	48	p.23
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	129	p.37
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	43	p.23
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	49	p.24
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	50	p.24

Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	108	p.34
Circaète Jean le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	12	p.19
Corbeau (Grand)	<i>Corvus corax</i>	128	p.37
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	42	p.23
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	51	p.24
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	13	p.19
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	125	p.36
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	19	p.20
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	18	p.19
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	17	p.19
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	77	p.28
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	76	p.28
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	75	p.28
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	25	p.20
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	24	p.20
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	127	p.37
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	84	p.30
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	128	p.37
Gravelot (petit)	<i>Charadrius dubius</i>	27	p.21
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	2	p.18
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	1	p.18
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	106	p.34
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	105	p.33
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	95	p.32
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	93	p.31
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	96	p.32
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	94	p.32
Gros bec - casse noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	121	p.36
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	23	p.20
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	3	p.18
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	45	p.23
Hibou grand duc	<i>Bubo bubo</i>	44	p.23
Hibou moyen duc	<i>Asio otus</i>	46	p.23
Hibou petit duc	<i>Otus scops</i>	47	p.23

Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	62	p.26
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	61	p.26
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	52	p.24
Hypolaïs polyglotte	<i>Hypolaïs polyglotta</i>	74	p.28
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	122	p.36
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	69	p.27
Locustelle luscinoïde	<i>Locustella luscinioides</i>	70	p.27
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	126	p.36
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	91	p.31
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	92	p.31
Mésange (Orite) à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	97	p.32
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	99	p.32
Mésange boréale des saules	<i>Parus montanus</i>	103	p.33
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	98	p.32
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	102	p.33
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	101	p.33
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	100	p.33
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	11	p.19
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	10	p.18
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	36	p.22
Orite longicaude	<i>Aegithalos caudatus</i>	97	p.32
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	21	p.20
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	20	p.20
Petit duc scops	<i>Otus scops</i>	47	p.23
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	27	p.21
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	73	p.28
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	54	p.25
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	55	p.25
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	56	p.25
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	53	p.24
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	57	p.25
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	37	p.22
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	38	p.22



Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	39	p.22
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	115	p.35
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	116	p.35
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	63	p.26
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	64	p.27
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	65	p.27
Pouillot de bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	81	p.29
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	78	p.29
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	80	p.29
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	79	p.29
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	24	p.20
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	26	p.21
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	82	p.29
Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	83	p.30
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	90	p.31
Rouge-gorge	<i>Erithacus rubecula</i>	89	p.31
Rouge-queue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	88	p.31
Rouge-queue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	87	p.30
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	71	p.28
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	72	p.28
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	6	p.18
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	123	p.36
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	104	p.33
Tarier (Traquet) des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	86	p.30
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	85	p.30
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	118	p.36
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	58	p.26
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	41	p.22
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	40	p.22
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	107	p.34
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	28	p.21
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	120	p.36

Le jeudi 27 avril 2000, alors que je sors de chez moi pour me rendre à l'étang des Landes sur la commune de Lussat en Creuse, je m'aperçois que ma voiture est totalement recouverte d'une fine pellicule de sable. En effet, la nuit a été pluvieuse avec des vents orientés au Sud-Sud Ouest, ce qui peut expliquer ces dépôts en provenance d'Afrique (les sables qui tombent en Europe occidentale proviennent généralement d'Afrique du Nord).

En arrivant sur le site, j'observe de nombreux migrateurs, bon nombre font étape : Guifette moustac (*Chlidonias hybridus*), Guifettes noires (*Chlidonias niger*), Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*), Combattants variés (*Philomachus pugnax*), Chevaliers aboyeurs (*Tringa nebularia*), Chevaliers sylvain (*Tringa glareola*), Goélands leucophées (*Larus cachinnans*). Un Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) essaie même d'attraper une guifette noire, celle-ci ne trouvant son salut qu'en plongeant tout entière dans l'étang !

C'est vers 11h, qu'à deux cent mètres environ, j'aperçois en vol et pendant quelques secondes un laridé de type « Mouette rieuse » sans aucune trace de calotte noire ! Je pense alors à une Mouette rieuse de premier été en retard sur sa mue, mais l'allure générale de l'oiseau ne « colle » pas avec cette espèce, tout comme l'absence de traces noires à la tête, aux ailes et à la queue qui suggèrent pourtant un laridé adulte.

# LE GOÉLAND RAILLEUR ( L A R U S G E N E I ) une espèce inattendue en Limousin

Par Aurélien Audevard

L'oiseau réapparaît et s'approche. Son identification est alors immédiate. Ce long bec rouge sang, cette tête si particulière et immaculée, ces ailes étroites, cette poitrine si rose.... Il s'agit bien d'un goéland railleur (*Larus genei*) adulte ! Je suis au télescope l'oiseau. Il tourne autour de l'étang, quand, à ma grande surprise, sa route croise celle d'un second goéland railleur ! Les deux oiseaux se rejoignent, ne se quittent plus et finissent par se poser sur l'armature métallique immergée, face au lieu dit « le Genévrier ». Après quelques minutes de repos, ils paraissent vouloir quitter l'étang mais la pluie les en empêche. Je suis rejoint vers 13h par C. Mercier qui, à son grand bonheur, a aussi l'occasion de les observer dans de très bonnes conditions. Ils tentent une nouvelle fois de reprendre les airs en direction du Nord vers 14h10, mais sont de retour une demi-heure plus tard, se reposant toujours au même endroit jusqu'à 17h où nous les quittons, sous la pluie toujours chargée de sable. Ils passeront certainement la nuit sur l'étang, le temps n'ayant que très peu changé.

## **Description** :

**Taille et allure** : Les deux oiseaux sont d'une taille légèrement supérieure à *Larus ridibundus* aussi bien en vol que posés. Ils paraissent un peu plus massifs et grands surtout quand ils étirent le cou. Le vol est souple et aussi rapide par moment que celui de *Larus ridibundus*.

**Tête et cou** : La tête a une forme particulière du fait d'un front fuyant. Elle est blanche et ne porte aucune trace de capuchon. Elle est caractéristique d'un oiseau

adulte. Le cou est long lorsqu'il est étiré (posé et en vol). C'est une attitude assez fréquente chez cette espèce.

## **Parties supérieures** :

**Ailes** : L'envergure des deux oiseaux est supérieure à celle de *Larus ridibundus*. De plus, les ailes sont proportionnellement plus étroites et coudées en vol que chez cette dernière. Par contre le « pattern » du dessus et du dessous de l'aile est quasiment similaire à celui de « la rieuse ». Un gris légèrement plus clair est présent sur toute l'aile à l'exception des cinq ou six rémiges primaires externes qui sont bien marquées de noir à leurs pointes. Un fin trait noir est présent sur le vexille externe de la dixième rémige primaire, mais n'est visible que par moments à faible distance et dans de très bonnes conditions.

**Dos** : gris clair.

## **Partie inférieures** :

**Poitrine** : Une couleur « rose chair » très marquée caractérise cette partie. Elle est parfois présente chez *Larus ridibundus*. Cette coloration rosée était visible au télescope à une distance de 600 mètres.

**Bas ventre et sus-caudales** : blancs.

**Queue et croupion** : Entièrement blancs chez les deux oiseaux.

## **Partie nues** :

**Pattes** : Elles sont longues et de couleur rouge sombre. Aucune bague n'est visible.

**Bec** : Il est long, mince et sombre à distance. Cependant il apparaît bien rouge foncé à une vingtaine de mètres.

**Œil** : Il paraît noir même à faible distance. Cette impression est accentuée par le cercle oculaire rouge sombre et la faible luminosité. Il est normalement blanc à iris noir.

## Comportement :

Le comportement général était celui d'oiseaux en halte migratoire. Les deux individus ont longuement prospecté l'étang avant de se poser sur les armatures métalliques parmi des Mouettes rieuses et des Guifettes moustac. L'un des deux individus paraissait totalement épuisé. Après de multiples essais, il s'installa sur le reposoir de fortune, ferma les yeux et vacilla un peu, conséquence sans doute d'un long voyage. De plus, durant de brèves périodes, les deux oiseaux ont mis le bec sous l'aile, montrant ainsi des signes évidents de fatigue.

Après quelques heures de repos, les deux goélands ont essayé de repartir vers le Nord en compagnie de quelques Mouettes rieuses mais le temps pluvieux et la fatigue (?) les en empêcha. Au cours de ces différentes tentatives, ils disparurent pendant plus d'une demi-heure. Ce comportement est assez courant sur l'étang des Landes car j'ai pu l'observer chez de nombreuses espèces de laridés en halte migratoire (mouettes, goélands, guifettes, sternes) qui réapparaissent comme par magie après leurs faux départs.

Enfin, une chose pour le moins extraordinaire s'est produite. En effet, un des deux oiseaux posés sur la carcasse a vu son compagnon s'installer sur son dos, la place ne manquant pourtant pas ! Cette vision insolite, mais pourtant réelle, dura environ cinq secondes puis les deux oiseaux se décidèrent à repartir autour de l'étang. Fallait-il voir là une simulation d'accouplement, une crainte du reposoir ou bien un comportement aberrant ?

## Discussion :

Installé véritablement en Camargue depuis 1972 (3 couples), le Goéland railleur (*Larus genei*) a vu sa population croître pour atteindre un maximum de 850 couples en 1995, qui depuis semble assez stable (Dubois, Le Maréchal, Olioso, Yésou -2000).

Cette espèce est observée régulièrement sur le littoral méditerranéen (Camargue exclue) depuis l'essor de la population camarguaise. Reeber et le CHN (1995) mentionnent l'apogée du passage entre le 21 avril et le 10 mai avec des groupes parfois importants comme ces 110 individus observés le 24 avril 1999 sur l'étang du Prévost dans l'Hérault (Dubois et al.-2000). D'ailleurs l'espèce n'y est plus soumise à homologation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991.

Les quelques observations extra-méditerranéennes quant à elles (10), se placent entre le 8 mars et le 10 juin hormis une observation datant de septembre 1898 au Crotoy dans la Somme (Dubois, Le Maréchal, Olioso, Yésou -2000). Cependant une tendance à l'augmentation est observée depuis une dizaine d'année. Elles se situent donc pour leur majorité dans la période correspondant au pic migratoire pré-nuptial de l'espèce (Reeber et le CHN-1995). Elles concernent le plus souvent des individus isolés (7 cas), plus rarement deux oiseaux (2 cas) et exceptionnellement 6 oiseaux (1 cas).

La donnée creusoise du 27 avril 2001 est donc assez exceptionnelle à cause de sa situation géographique et de son nombre d'oiseaux. Par contre, elle s'inscrit parfaitement dans le période d'apparition de l'espèce en dehors du littoral méditerranéen.

L'origine camarguaise des deux oiseaux non bagués n'a bien sûr pu être prouvée, mais demeure la plus probable même si une origine plus lointaine ne peut-être exclue compte tenu des conditions météorologique de la veille.

Selon une analyse météorologique du 27 avril, les vents d'altitude étaient très violents, orientés Sud-Nord. Ce contraste était présent la veille et le lendemain comme le montrait, notamment, la présence de nuages lenticulaires. L'hypothèse d'oiseaux en migration « embarqués » dans ce puissant flux et qui auraient été entraînés par les courants d'altitude est tout à fait plausible. De plus, le sable, également emporté par ces courants, a sans doute énormément abaissé la visibilité en altitude et brouillé les possibilités d'orientation pour les oiseaux, les frottements d'air sur ces particules entraînant de plus des phénomènes électriques. Les oiseaux se seraient donc laissés porter par les courants aériens jusqu'à ce qu'ils diminuent... mais ceci n'est qu'une hypothèse.

Cependant une chose est sûre, l'état de santé actuel de la population européenne (41000 individus d'après Tucker et Heath-1994) et française semble des plus prospères. Il promet donc une augmentation future des observations sur le territoire français. D'ailleurs celle-ci semble déjà bien amorcée...

Je tiens à remercier tout particulièrement Guy Labidoire pour la relecture du manuscrit, Christophe Mercier pour sa disponibilité, ainsi que les météorologues Frédéric Decker et Michel Gagnard pour leur analyse très pertinentes des conditions météo du 26, 27 et 28 avril 2000.

Cette observation a été validée par le Comité d'Homologation National et constitue bien

entendu la première mention de l'espèce pour la région Limousin. IL s'agit de la onzième pour l'intérieur des terres dans notre pays.

### **Bibliographie :**

Dubois P.J., Le Maréchal P., Olioso G., Yésou P., 2000 - Inventaire des oiseaux de France. 397 pages. Edition Nathan.

Reeber S. et le CHN, 1995 - Le Goéland railleur *Larus genei* en France. Ornithos 2-3 :103-106.

Tucker G.M., Heath M.F., 1994 - Birds in Europe "their conservation status". 600 pages. Birdlife international.

# NIDIFICATION DE L'AIGLE BOTT (*HIERAAETUS PENNATUS*) (GMELIN, 1788) DANS LA VALLÉE DE LA VÈZÈRE CORRÈZE

Extraits de carnets de terrain et compléments bibliographiques par Thomas BITEAU

**13 juillet 1996** : Je découvre pour la première fois les gorges de la Vézère. Installé au fond de la vallée et dominé par ses larges pentes boisées, je commence à rêver du spectacle offert par la nature au fil des saisons. La présence de rochers sur les pentes me donne l'espoir d'observer le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ou, bien camouflé, le mystérieux Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*). Dans tous les cas, je suis certain que cette vallée orientée nord-sud sera le passage obligé de centaines d'oiseaux migrateurs.

Mais quelle ne fut pas ma surprise de voir soudain évoluer un Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) ! L'oiseau, de forme claire, survolait d'assez haut le site et disparut bientôt de mon champ de vision. La date et le site potentiellement favorable m'autorisaient à présumer de son statut de nicheur.

## Présence confirmée

**15 septembre 1996** : De retour sur le site, je retrouve un individu de forme claire.

Son comportement n'est pas celui d'un migrateur, ce qui confirmerait son statut local soupçonné le 13 juillet. Il ne sera pas réobservé en 1996. De plus, deux individus sont notés en migration post-nuptiale dans la région à la même période : un sombre à Varetz le 18 septembre, un autre survole la butte d'Ayen le même jour.

Mais, profitant de l'hiver, de l'absence des aigles et des arbres défoliés, j'effectue quelques prospections dans la vallée en vue de localiser leur aire. La pente assez raide, la végétation au sol parfois impénétrable (Ronces, *Rubus gr. fruticosus*, Fougère aigle, *Pteridium aquilinum*) et le

relief granitique escarpé rendent les déplacements parfois difficiles. De plus, l'immensité des deux versants à prospecter laisse une large part de la réussite de la prospection au hasard. Qui plus est, je suis seul ! Je n'avais pour l'instant que très peu d'indications sur l'utilisation du site par les oiseaux. En règle générale, les Aigles bottés nichent dans le tiers supérieur de la pente (DESAULNAY, *op. cit.*) sur un arbre assez grand (GEROUDET, *op. cit.*). J'ai orienté mes recherches hivernales sur la base de ces connaissances. Elles sont restées vaines !

1997

**1er mai 1997** : Tardivement au milieu du printemps, j'observe de nouveau l'Aigle botté. Par ce jour de grand soleil, un individu de forme sombre et un autre de forme claire occupent le site.

## Formation du couple

**2 mai 1997** : Les deux rapaces semblent former un couple. Sous un soleil toujours de plomb, ils se livrent à des parades nuptiales, réalisant des piqués vertigineux qui sont sûrement les signes d'une affirmation territoriale (CARLON, 1984 a.).

## Relations interspécifiques

**4 mai 1997** : Je retrouve ce jour là, le couple dans les airs. Leur rencontre avec des Cramoilles noires (*Corvus corone*) est ponctuée de brèves querelles. Mais, la présence d'un deuxième Aigle botté de forme sombre, un erratique probable, ne semble pas les alerter outre mesure. CARLON (*c. op. cit.*) mentionne également la présence d'individus solitaires.

Au courant du mois de mai, les observations seront plus ponctuelles et ne concernent qu'un individu à la fois. Leur comportement ne m'a pas permis de relever d'indice sérieux de reproduction.

C'est sur ce constat là que s'arrêtent mes recherches pour le printemps 1997. Par manque de disponibilité je ne retrouverai le couple qu'en fin d'été.

## Le vol des jeunes

**10 septembre 1997** : Mon retour sur le site après une longue absence (3 mois) me réserve quelques surprises. Bien avant d'être observés, les « bottés » trahissent leur présence par des cris flûtés (CHOUSSY *et al.*, 1973). Je parviens bientôt à identifier un jeune volant de forme claire, au ventre et tête de couleur roux-doré (BEAMAN & MADGE, *op. cit.*). Autre surprise : les deux autres oiseaux étaient de forme claire. L'explication envisageable est qu'il ne s'agit pas d'un couple mais de l'adulte clair et d'un deuxième juvénile clair. D'après CARLON (1985 b), l'envol de deux aiglons s'observe régulièrement chez cette espèce, selon que la femelle distribue ou non la nourriture à sa nichée jusqu'à ce que le plus jeune puisse déchiqueter lui-même les proies. Les oiseaux, sûrement les jeunes, restaient très bruyants sur le site, peut-être pour réclamer une proie aux adultes suite à leur envol (CARLON, *a. op. cit.*).

## Epoque de migration pour certains

**11 septembre 1997** : Les Aigles bottés sont de nouveau très bruyants. J'observe encore deux individus clairs qui, sous un soleil toujours radieux, effectuent des festons, l'un faisant vibrer l'extrémité des ailes. CARLON (*a. op. cit.*) assimilerait ce comportement chez le jeune à l'apprentissage du vol ou à un jeu de découverte de son environnement. L'individu de forme sombre constituant l'autre membre du couple semble avoir

disparu. Après trois heures d'observation sans résultat, on peut considérer que l'oiseau a déserté le site (CARLON, *a. op. cit.*). Son départ en migration coïnciderait avec la période où la fréquence des observations est maximale sur les sites de migration européens (GENSBØL, 1999). De plus, la désertion des sites peut être groupée ou échelonnée, comme cela semble être le cas ici (CARLON, *a. op. cit.*).

**16 septembre 1997** : A environ 4-5 kilomètres à vol d'oiseau, près d'Objat, j'observe un individu clair quitter la région pour une longue migration. Mais, après vérification, il y a toujours deux aigles bottés sur le site. Cette observation illustre le comportement pré-migratoire (cf. supra) d'erratisme hors du couvert forestier de plus en plus fréquent et de façon prolongée CARLON (*a. op. cit.*).

## Relations intraspécifiques et querelles entre rapaces

**17 septembre 1997** : Arrivé sur le site, je commence à entendre un Aigle botté. Puis, je parviens à en voir un de forme claire et ensuite un second. Quand soudain, surgit le troisième individu clair. Une querelle s'engage entre deux des oiseaux, puis avec un Milan royal (*Milvus milvus*). Ce qui m'a semblé être une querelle serait plutôt, comme le suggère CARLON (*a. op. cit.*), des parades post-nuptiales avec poursuites et accompagnements. Tous ces mouvements, exercices et figures semblent être autant de comportements de jeu, d'apprentissage, de curiosité, manifestations des capacités de mouvement des jeunes qu'ils développent et accroissent dans leur environnement. Par contre, si au sein de l'espèce, les réactions avec d'autres couples peuvent être démentes, notamment pendant la reproduction, il n'en est pas de même avec les autres espèces, principalement les rapaces (NORE, *in* SEPOL, 1993 a.). Les oiseaux disparaissent finalement de mon champ de vision. Plus tard dans la journée, à environ 20 kilomètres

de la vallée de la Vézère, la butte d'Ayen verra passer un aigle de forme sombre en migration active.

## Des rapaces souvent bruyants

**18 septembre 1997** : Toujours aussi bavards sur le site, les individus clairs se font remarquer. Le passage d'une Cigogne noire (*Ciconia nigra*) laisse les Aigles bottés indifférents, contrairement aux Buses variables qui pourchassent cet oiseau magnifique. Par contre, un Aigle botté sombre (le dernier sur le site datant du 25 mai 1997) commence à houspiller un clair et cela d'une manière autoritaire. S'agit-il d'un adulte du couple qui veut pousser un de ses jeunes à son émancipation ? Les observations de CARLON (a. op. cit.) confirment ce stimulus par ce comportement.

**19 septembre 1997** : L'Aigle botté sombre est de nouveau observé avec deux individus clairs. L'un d'eux se fait d'ailleurs attaquer par un Faucon pèlerin juvénile pourtant erratique. Cet exemple de relation inter-spécifique avec une autre espèce de rapace montre la diversité des interactions qu'il peut exister entre les rapaces.

**20 septembre 1997** : Les trois « bottés » (1 sombre et 2 clairs) sont toujours présents, très actifs et loquaces. L'individu sombre sera observé avec une proie dans les serres, le Faucon pèlerin juvénile étant également sur le site.

## Départ progressif des aigles bottés

**21 septembre 1997** : Ce jour là marque la dernière observation de l'Aigle sombre sur le site pour l'année 1997. Un individu clair, à priori un adulte du couple (Les jeunes migrent quinze jours avant les adultes (GENSBØL, op. cit.)) sera ensuite présent jusqu'au 29 septembre 1997. Pourtant, dans le cas d'une migration échelonnée, CARLON (a. op. cit.) mentionne plutôt le départ des adultes avant celui des jeunes. C'est la période "normale" pour le départ en migration

dont le pic se trouve en septembre. De plus, la météo exceptionnellement bonne de ce mois de septembre ensoleillé n'a pas incité les rapaces à une migration prématurée.

## Résumé de la saison 1997 :

Les observations du mois de mai 1997 m'ont permis de confirmer la fréquentation du site par un couple sombre-clair. Quant à la présence des deux autres individus clairs, je présume qu'il s'agit des jeunes de l'année, difficiles à discerner de l'adulte clair (GEROUDET, op. cit.). Concernant le deuxième Aigle botté sombre observé le 4 mai 1997, il s'agit peut être d'un erratique ou du membre d'un autre couple (La migration à cette époque serait un peu tardive... CARLON, a. op. cit., GEROUDET, op. cit.).

Comme l'hiver précédent, j'ai effectué des prospections pour repérer l'aire. Une aire de rapace a été découverte en haut de pente. Elle sera redécouverte par Bernard FAURIE.

1998

## Arrivée d'un adulte clair

**28 mars 1998** : Une journée de prospection fut organisée pour couvrir le secteur avec plus d'efficacité.

Dix volontaires ont été réunis avec l'aide de Bernard. Ils se sont donc retrouvés sur le site où l'Aigle botté n'est pas connu nicheur. Thérèse NORE examine à la jumelle l'aire trouvée avec Bernard et conclut que ce nid situé sur un Chêne (*Quercus sp.*) pouvait avoir été construit par des Bondrées apivores... ou des aigles bottés. Les « bottés » peuvent utiliser l'aire construite par d'autres rapaces (GEROUDET, op. cit., NORE, in b. op. cit., DE NAUROIS, 1959).

Le reste des prospections n'a rien apporté de plus, si ce n'est quelques observations : Sanglier (*Sus scrofa*), Chevreuil (*Capreolus*



*capreolus*), Ragondin (*Myocastor coypus*), l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*), Milan noir (*Milvus migrans*) (Mathias ROUX et Olivier VILLA, comm. pers.).

Pourtant, en attendant le retour des autres groupes au point de rassemblement, je levai la tête et identifiais le premier Aigle botté, forme claire, de l'année 1998. A partir de ce jour, je m'engageais de nouveau dans le suivi de l'espèce sur le site.

## Affirmation territoriale

**1er avril 1998** : 17h 20 : J'observe de nouveau un individu de forme claire pendant quarante minutes. Il effectue de longues orbes sur le site et parfois de longs piqués. Je partage ici le sentiment de JOUBERT (1988) et de CARLON (a. op. cit.) pour qui ce comportement correspond au marquage territorial précédant les parades nuptiales, en général effectuées en couple, indice prometteur pour la nidification.

**3 avril 1998** : 16h 12 : Le clair est toujours présent sur le site. Sa présence ne semble pas appréciée par la Corneille noire et il est ensuite houspillé deux fois par une Buse variable. 17h 51 : L'Aigle effectue quelques piqués pour disparaître ou remonter en ressource. Un Milan noir se fait enfin intimider par le botté. Ces relations interspécifiques affirment le territoire de chacune des espèces (CARLON, a. op. cit.).

**14 avril 1998** : 13h 10 : La météo est très mauvaise depuis une semaine. Le temps favorise peu l'activité des oiseaux et surtout celle des rapaces. La présence tardive des Tarins des aulnes (*Carduelis spinus*) marque aussi ce retour du froid. Ces rigueurs météo intervenant tôt en saison sont souvent à l'origine d'un retard de ponte (NORE, in b. op. cit.) ou d'échecs de reproduction, voire de baisse de productivité (CARLON, b. op. cit.). Il ne s'ensuit pas forcément de ponte de remplacement mais plutôt un déplacement du couple sur le site ou de l'abandon de celui-ci (CARLON, b. op. cit.).

**30 avril 1998** : 14h 38 : De retour sur le site après une longue série de surveillances sans observation, je revois enfin le « botté clair » se faire raccompagner par une Buse variable. L'espèce est sensible aux conditions météorologiques défavorables durant lesquelles elle est pratiquement invisible, même lors des parades nuptiales (CARLON, c. op. cit.). Les mauvaises conditions climatiques du mois d'avril n'ont pas éloigné les rapaces du site mais elles ont diminué l'intensité des parades nuptiales aériennes.

## Première observation de l'Aigle botté sombre

**6 mai 1998** : 15h 15 : Ce jour sera marqué par la première observation de l'Aigle botté sombre sur le site, soit le deuxième membre du couple. 16 h 05 : Il laisse admirer en vol ses épaulettes blanches très marquées et son contraste entre rémiges et couvertures sus-alaires. Une discrète ligne blanche à la base de la queue s'observe. GEROUDET (op. cit.) prévient l'observateur que la présence des épaulettes blanches n'est pas systématique, ce qui augmente les risques de confusion déjà évoqués (cf. supra).

L'oiseau survola son territoire en scrutant le sol effectuant même un piqué de plusieurs centaines de mètres. Avec l'affût perché sur une branche basse (CARLON, a. op. cit.), c'est une des techniques de chasse utilisée par l'Aigle botté (GEROUDET, op. cit., GENSBØL, op. cit.). 17h 14 : Plus tard, il se fait longuement houspiller par un Milan noir qui, très rapide, met à l'épreuve l'agilité du « botté ».

## Découverte de l'aire

**8 mai 1998** : 16h 00 : Surveillant le secteur depuis un nouveau poste, je vois l'individu sombre en vol au dessus d'un versant, descendre et disparaître dans la forêt hors de ma vue. 16h 15 : Je le retrouve posé dans ce qui ressemble à une

aire. La brume de chaleur, la distance et le feuillage rendent l'observation difficile. L'oiseau est posé et se toilette longuement. Il est superbe avec ses épaulettes blanches, sa tête roussâtre à la manière d'un Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), sa poitrine bombée et musclée, ses culottes rousses et son bec gris-bleu à cire jaune. Plus tard, j'observe l'individu clair dans ce même nid.

## Accouplement

**10 mai 1998** : 14h 54 : L'oiseau sombre est posé sur le gros Châtaignier (*Castanea sativa*) porteur de l'aire où il est rejoint par le clair. Maints auteurs mentionnent plutôt le Chêne comme support de l'aire (CARLON, a., c. *op. cit.*, GEROUDET, *op. cit.*, DESAULNAY, *op. cit.*, LOVATY, 1972, THIOLLAY, 1968, CHOUSSY *et al.*, *op. cit.*, DE NAUROIS, *op. cit.*, SARDOU & PASCAUD, 1970, GENSBØL, *op. cit.*). La nidification en milieu rupestre, fréquente au Maroc (BERGIER, 1987), n'est pas connue en France (NORE, *in b. op. cit.*). Peu après, j'observe des battements d'ailes dans l'arbre. C'est un accouplement. L'oiseau copulateur s'envole. C'est donc le mâle qui est sombre. Cette séquence me permet d'affirmer le caractère nicheur du couple et de distinguer les sexes. Cette observation de l'accouplement est conforme à ce qui a été noté jusqu'à maintenant. L'acte (quelques secondes...) se déroule sur l'arbre supportant l'aire ou sur l'un de ceux situés à proximité (CARLON, a. *op. cit.*). La distance ne m'a pas permis d'entendre les claquements d'ailes ou les cris aigus relatés par CARLON (a. *op. cit.*) mais, comme lui, j'ai constaté l'envol du mâle aussitôt l'accouplement accompli.

## Séance de toilette

**13 mai 1998** : 15h 34 : La femelle est sur l'aire puis se déplace à demi couvert. Elle est rejointe par le sombre qui s'approche d'elle et j'aperçois encore des battements d'ailes à travers le feuillage. Ils s'accouplent de nouveau. Puis, chacun de son côté, ils se toilettent, lissent leur plumage.

15h 44 : Après l'envol du mâle, la femelle retourne à l'aire où elle attrape une proie probablement apportée par le sombre lors de sa visite. La femelle claire va sur une grosse branche hors de ma vue, sûrement pour la manger. CARLON (a. *op. cit.*) cite également ce rituel du toilettage avant ou après l'accouplement et de l'apport de proie (CARLON, b. *op. cit.*). Ma distance d'observation m'a empêché d'entendre éventuellement les appels du mâle et la réponse de la femelle (CARLON, a. *op. cit.*). Il semble que ce comportement fasse partie de l'accouplement et ne réponde pas forcément à un besoin alimentaire immédiat de la femelle. De plus, cet accouplement dépasse la phénologie établie par CARLON (a. *op. cit.*) mentionnant le 10 mai comme date extrême même si ceux-ci peuvent se dérouler pendant l'incubation. Par ailleurs, les accouplements ne sont pas limités à la procréation (J.M. CUGNASSE, *comm. pers.*) Ce décalage peut-il être imputable au mauvais temps du début du printemps ? Cette série d'observations m'a permis d'admirer le plumage des aigles. Le clair est finement rayé à la poitrine avec des tarses très emplumés lui valant bien son nom.

## Couvaison

**28 mai 1998** : 16h 00 : La femelle semble bien occuper l'aire en position de couveuse malgré la vision rendue difficile par un feuillage trop dense maintenant. 16h 20 : Le sombre survole la vallée, intimide une Buse, comme l'a observé GEROUDET (*op. cit.*) pendant l'incubation. 17h 07 : Ensuite, haut dans le ciel, il se met à vibrer des ailes comme les individus observés à l'automne. Veut-il s'affirmer sur son territoire aux yeux des autres rapaces, une façon d'exprimer sa joie, comble d'excitation ? 17:55 : Plus tard, la femelle apparaît et vibre des ailes à son tour; décrit des orbes très haut et fait des loopings. Voilà bien là encore un comportement d'oiseau nicheur.

**17 juin 1998** : 16h00 : A mon arrivée sur le site, l'avifaune locale est très calme quand le clair surv-

ole la vallée. 16h 12 : Le couple est maintenant très haut en vol. Le sombre semble séduire la femelle en vibrant des ailes, tourbillonnant et festonnant autour d'elle. La femelle est abîmée à l'aile gauche où certaines rémiges primaires manquent (mue, tir ?).

### Repérage de l'arbre support

**5 juillet 1998** : 10h 50 : Avec Bernard JérémY, nous partons repérer le Châtaignier accueillant l'aire. Nous avons choisi l'approche du nid à cette période car elle correspond à l'éclosion déjà avancée des jeunes, ne risquant pas de faire échouer la nichée (CUGNASSE, 1989 b.). Après environ quarante minutes de recherche, l'aire est trouvée. Un adulte s'enfuit à notre approche. Il y avait au sol quelques fientes et une rémige primaire claire de l'aile gauche. C'était sûrement celle de la femelle.

Je ne parviens pas à monter dans l'arbre. L'aire est à environ 10-15 mètres du sol et l'arbre (2,5 mètres de circonférence) est entouré de lierre, comme c'est souvent le cas (GEROUDET, *op. cit.*, CARLON, a. *op. cit.*). La hauteur de ce nid est dans la fourchette moyenne (DESAULNAY, *op. cit.*, GEROUDET, *op. cit.*, GENSBOËL, *op. cit.*, CARLON, a. *op. cit.*) de même que sa position sur un gros arbre (DESAULNAY, *op. cit.*, NORE, in b. *op. cit.*, CARLON, a. *op. cit.*).

Pendant ces relevés, la femelle nous survola en rasant le houpier. A ce stade de l'élevage des jeunes, l'Aigle botté semble coutumier de ce comportement téméraire (SARDOU & PASCAUD, *op. cit.*). Alors que nous nous éloignons, nous observons le couple et un autre couple sombre-clair. La vallée de la Vézère semble bien nous cacher des secrets, quelques centaines de mètres seulement pouvant séparer deux aires (CARLON, c. *op. cit.*, DESAULNAY, *op. cit.*). 13h 30 : La femelle prend de l'altitude et plane avec une Buse et trois Bondrées. Elle en intimide une qui riposte.

### Le baguage des aiglons

**9 juillet 1998** : Thérèse NORE vient contrôler l'aire et essayer de baguer les jeunes. Ces manipulations entrent dans le cadre de son programme personnel des actions du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO). 17h 30 : Après avoir retrouvé l'aire, nous y hissons l'échelle de câble. Monté à douze mètres de haut, je passe ma tête par dessus le nid et découvre deux tête blanches et duveteuses dressées devant moi, ouvrant de grands yeux et tirant la langue, attitude de stress habituelle chez les oiseaux capturés ou les jeunes surpris au nid, notamment les rapaces (obs. pers.).

Thérèse évalue l'âge des jeunes à environ trois semaines. On peut distinguer l'aîné du plus jeune par sa taille. Le premier bagué est le plus âgé. Il a le jabot plein et pèse 450 grammes. L'aile mesure 120 millimètres et le tarse 60 millimètres. Ce serait un mâle car il a un tarse plus mince que l'autre malgré sa taille supérieure (T. NORE, comm. pers.).

Le second, une femelle probablement, est à son tour bagué. Son jabot est vide et elle pèse 380 grammes. L'aile mesure 80 millimètres et le tarse 55 millimètres. Ce décalage dans le développement morphologique des jeunes (CHOUSSY *et al.*, *op. cit.*) est imputable à l'inégale répartition de la nourriture par la femelle (CARLON, b. *op. cit.*). Par la suite, la croissance plus rapide de l'aîné lui permet de dépecer lui-même ses proies, sans que la femelle vienne alimenter le benjamin (CARLON, b. *op. cit.*). Mais CARLON (b. *op. cit.*) relate des cas d'envol quasi simultanés, ce qui tend à prouver le rôle non négligeable de la femelle dans la distribution de nourriture jusqu'à ce que le plus jeune puisse déchieter seul les proies.

L'aire est garnie de rameaux feuillus de Chêne, Charme (*Carpinus betulus*), Frêne (*Fraxinus excelsior*), Bouleau (*Betula pendula*), Sapin (*Abies sp.*) et de nombreuses fientes. L'apport de

feuilles dans le nid semble être la règle chez tous les couples et régulier tout au long de la nidification (GEROUDET, *op. cit.*, CARLON, *a. op. cit.*, NORE, *in b. op. cit.*, LOVATY, *op. cit.*).

Pendant la séance, la femelle survola de nouveau plusieurs fois le Châtaignier (cf. *infra*).

18h 30 : Maintenant éloignés du site, on entend crier les aigles vers l'aire ce qui est peut-être signe d'un nourrissage (T. NORE, *comm. pers.*). D'après CUGNASSE (*b. op. cit.*), l'abandon de la nichée est de plus en plus rare lors que l'on s'approche de l'envol.

### **Résumé de la saison 1998 :**

Après environ 37 heures et vingt quatre minutes de suivi sur le site pour cette saison, nous confirmons la présence de l'Aigle botté dans la vallée de la Vézère (NORE, *in b. op. cit.*), alors que MAYAUD (1936) le donnait absent du Massif Central. Cependant, il est vrai que la discrétion des oiseaux peu familiers et parfois délicats à déterminer (forme sombre), et le manque d'observateur sur la région peut avoir "retardé" sa découverte. Ces biais sont également établis par la plupart des auteurs s'étant intéressés à l'espèce qui ne serait pas si rare (CARLON, *b., c. op. cit.*, GEROUDET, *op. cit.*, DESAULNAY, *op. cit.*). L'approche de la biologie de l'espèce a mis en avant des relations interspécifiques souvent conflictuelles. Les « bottés » se font régulièrement houspiller par rapaces et Corneilles mais le couple a su défendre en temps voulu son territoire au détriment des Buses, Milans ou autres Bondrées apivores. De même, les oiseaux ont fréquemment été vus en piqué, disparaissant derrière des maisons de ferme aux abords d'un village. Il semble que le fruit de certaines chasses se trouvait dans les environs de ces habitations (volailles, pigeons...?). Ce grand chasseur d'oiseaux (NORE, *in a. op. cit.*) peut exploiter ce type de ressource locale (GEROUDET, *op. cit.*).

D'autre part, le comportement particulier de la vibration de l'extrémité des ailes a encore été plusieurs fois observé. En relation avec le beau temps, il semblait retranscrire le "bien être" du couple sur la vallée à la période automnale. Pourtant, je n'ai pas vraiment observé de réelles parades mais il est vrai que la météo d'avril était peu favorable à cette activité.

Quant aux deux poussins bagués, je n'ai pu suivre leur envol et leurs évolutions sur le site avant la migration post-nuptiale.

Enfin, les observations d'oiseaux erratiques et celle d'un couple probable le 5 juillet 1998 me donnent de fortes présomptions quant à l'existence d'un autre couple plus loin dans la vallée. L'Aigle botté peut être distribué de façon clairsemée (GEROUDET, *op. cit.*) ou partager des sites favorables avec des adultes non fixés ou des immatures (CARLON, *a. op. cit.*).

### **CONCLUSION**

L'avenir du site ne sera pérennisé que s'il conserve son côté attractif et une certaine tranquillité (GEROUDET, *op. cit.*) pendant la période de reproduction (d'avril à août). L'exploitation forestière (CARLON, *c. op. cit.*, GENSBØL, *op. cit.*, NORE, *in b. op. cit.*), les activités cynégétiques (GENSBØL, *op. cit.*, GEROUDET, *op. cit.*) et de loisir de plein-air devront être orientées de façon à assurer le bon déroulement de la nichée. La présence de la voie ferrée, l'activité des barrages hydroélectriques sur la Vézère ne semblent pas affecter les oiseaux. Cependant, la présence de lignes électriques sur le site de nidification ou sur les secteurs de chasse peuvent présenter un danger mortel pour ce chasseur aérien. Une convention avec Electricité De France (EDF) ou même avec les gestionnaires forestiers, le monde de la chasse et du tourisme pourrait être signée si des problèmes apparaissaient au détriment de cette espèce à forte valeur patrimoniale.

Enfin, pour compléter les informations que peut apporter le baguage, l'équipement par balise Argos déjà réalisé sur la Cigogne noire, le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) ou l'Aigle de Bonelli permettrait, entre autre, de connaître un peu mieux la migration, les quartiers d'hivernage et le comportement des oiseaux pendant cette saison, la protection ne devant pas se limiter aux sites de reproduction. Le couple de 1998 étant de même composition (clair/sombre) que celui de 1997 (cf. supra), on peut supposer le phénomène de la philopatrie chez cette espèce.

L'Aigle botté est un rapace qui cache encore de nombreux mystères.

### **Espèces contactées sur le site :**

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*  
 Grèbe castagneux *Podiceps rufficollis*  
 Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*  
 Héron cendré *Ardea cinerea*  
 Cigogne noire *Ciconia nigra*  
 Canard colvert *Anas platyrhynchos*  
 Milan noir *Milvus migrans*  
 Milan royal *Milvus milvus*  
 Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*  
 Busard des roseaux *Circus aeruginosus*  
 Epervier d'Europe *Accipiter nisus*  
 Autour des palombes *Accipiter gentilis*  
 Bondrée apivore *Pernis apivorus*  
 Buse variable *Buteo buteo*  
 Aigle botté *Hieraetus pennatus*  
 Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*  
 Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*  
 Faucon hobereau *Falco subbuteo*  
 Faucon pèlerin *Falco peregrinus*  
 Faucon émerillon *Falco colombarius*  
 Caille des blés *Coturnix coturnix*  
 Grue cendrée *Grus grus*  
 Vanneau huppé *Vanellus vanellus*  
 Mouette rieuse *Larus ridibundus*  
 Goéland sp. *Larus sp.*

Pigeon ramier *Columba palumbus*  
 Pigeon colombin *Columba oenas*  
 Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*  
 Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*  
 Coucou gris *Cuculus canorus*  
 Chouette hulotte *Strix aluco*  
 Chevêche d'Athéna *Athene noctua*  
 Martinet noir *Apus apus*  
 Pic vert *Picus viridis*  
 Pic épeiche *Dendrocopos major*  
 Pic épeichette *Dendrocopos minor*  
 Alouette des champs *Alauda arvensis*  
 Alouette lulu *Lullula arborea*  
 Hirondelle rustique *Hirundo rustica*  
 Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*  
 Pipit des arbres *Anthus trivialis*  
 Pipit farlouse *Anthus pratensis*  
 Bergeronnette grise *Motacilla alba*  
 Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*  
 Cincle plongeur *Cinclus cinclus*  
 Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*  
 Accenteur mouchet *Prunella modularis*  
 Rougegorge familier *Erithacus rubecula*  
 Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*  
 Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*  
 Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*  
 Tarier des prés *Saxicola rubetra*  
 Tarier pâtre *Saxicola torquata*  
 Merle noir *Turdus merula*  
 Grive litorne *Turdus pilaris*  
 Grive mauvis *Turdus iliacus*  
 Grive musicienne *Turdus philomelos*  
 Grive draine *Turdus viscivorus*  
 Hypolais polyglotte *Hippolais polyglotta*  
 Fauvette des jardins *Sylvia borin*  
 Fauvette grisette *Sylvia communis*  
 Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*  
 Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*  
 Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*  
 Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*  
 Roitelet huppé *Regulus regulus*  
 Roitelet triple-bandeau *Regulus ignicapillus*  
 Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

Gobemouche gris *Muscicapa striata*  
 Mésange noire *Parus ater*  
 Mésange huppée *Parus cristatus*  
 Mésange bleue *Parus caeruleus*  
 Mésange charbonnière *Parus major*  
 Mésange nonnette *Parus palustris*  
 Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*  
 Sittelle torchepot *Sitta europaea*  
 Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*  
 Tichodrome échelette *Tichodromia muraria*  
 Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*  
 Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*  
 Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*  
 Lorient d'Europe *Oriolus oriolus*  
 Geai des chênes *Garrulus glandarius*  
 Pie bavarde *Pica pica*  
 Choucas des tours *Corvus monedula*  
 Grand Corbeau *Corvus corax*  
 Corneille noire *Corvus corone*  
 Moineau domestique *Passer domesticus*  
 Moineau friquet *Passer montanus*  
 Pinson des arbres *Fringilla coelebs*  
 Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*  
 Grosbec casse-noyau *Coccothraustes coccothraustes*  
 Serin cini *Serinus serinus*  
 Tarin des aulnes *Carduelis spinus*  
 Verdier d'Europe *Carduelis chloris*  
 Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*  
 Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*  
 Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*  
 Beccroisé des sapins *Loxia curvirostra*  
 Bruant zizi *Emberiza cirlus*  
 Bruant fou *Emberiza cia*  
 Bruant proyer *Miliaria calandra*

N= 102

Crapaud accoucheur *Alytes alytes*  
 Vipère aspic *Vipera aspis*  
 Couleuvre verte et jaune *Columber viridiflavus*  
 Lézard vert *Lacerta viridis*  
 Lézard des murailles *Podarcis muralis*  
 Renard roux *Vulpes vulpes*

Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus*  
 Martre des pins *Martes martes*  
 Sanglier *Sus scrofa*  
 Genette *Genetta genetta*

## Remerciements

Mes plus grands remerciements vont à Jean-Marc CUGNASSE pour ses précieux conseils et judicieuses remarques venues enrichir la teneur de ce travail.

## Bibliographie

- > **BARANOV, A.A.** 1991 - Rare and few-studied birds of Tuva. Krasnoyarsk University Press. 320 p.
- > **BEAMAN, M. & MADGE, S.** 1998 - Guide encyclopédique des oiseaux du paléarctique de l'ouest – Nathan – Paris – 872 p.
- > **BERGIER, P.** 1987 - Les rapaces diurnes du Maroc – Statut, répartition et écologie – Annales du CEEP (ex CROP) n° 3 160 p. (72-74).
- > **CARLON, J.** 1984 - Observations sur le comportement de l'Aigle botté *Hieraetus pennatus* (Gmelin 1788) in *Alauda* 52 (3) 189-203.
- > **CARLON, J.** 1985 - Sur le comportement de l'Aigle botté *Hieraetus pennatus* – Notes complémentaires in *Alauda* 53 (2) 111-114.
- > **CARLON, J.** 1987 - Effectifs, répartition et densité de l'Aigle botté *Hieraetus pennatus* (Gmelin 1788) dans les Pyrénées-atlantiques in *Alauda* 55 (2) 81-92.
- > **CHOUSSY, D., LAVILLE, A. & MAURIT, P.** 1973 - Découverte d'une aire d'Aigle botté en bourbonnais au printemps 1971 in *Le Grand-Duc* - Centre Ornithologique d'Auvergne 41-42.
- > **CUGNASSE, J-M.** 1979 - Premiers résultats de l'enquête sur l'Aigle botté in *Bulletin de l'AROMP* n°4.
- > **CUGNASSE, J-M.** 1989 - Inventaire des causes d'absence ou d'échec de la reproduction chez les rapaces in *Le Grand-Duc* n° 35 – 18-30.
- > **DE JUANA, E.** 1980 - Falconiformes du Haut-Ebre et système ibérique (Centre-nord de l'Espagne) Application de la méthode Atlas in *Rapaces méditerranéens, PNRC et CROP, annales* n° 1 – 1981 (48-53).
- > **DE NAUROIS, R.** 1959 - L'Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) dans la région de Gaillac (Tarn) in *Alauda* 27 (1) 23-25.
- > **DESAULNAY, P.** 1983 - L'Aigle botté (*Hieraetus*

*pennatus*) Gmelin 1788 dans les pays pyrénéens et la Gascogne in Bulletin de l'AROMP n° 7 – 1-13.

> **GESBØL, B.** 1999 - Guide des rapaces diurnes, Europe, Afrique du nord et moyen orient – Delachaux et Niestlé (204-207).

> **GEROUCET, P.** 1965 - Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe – Delachaux et Niestlé – Neuchâtel – 426 p. (111-116).

> **JOUBERT, B.** 1988 - Un nid d'Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) en Haute-loire in Le Grand-Duc 32 (50-51) – Centre Ornithologique d'Auvergne.

> **LOVATY, F.** 1972 - Notes sur l'Aigle botté dans l'Allier (*Hieraetus pennatus*) in Le Grand-Duc 3 (31-32) – Centre Ornithologique d'Auvergne .

> **MAYAUD, N.** 1936 - Inventaire des oiseaux de France – SEO – Blot éd., Paris 211 p. (96).

> **NORE, T.** 1993 - Aigle botté in Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin – SEPOL- Ed : Lucien Souny – 220 p. (56).

> **NORE, T.** 1995 - Aigle botté in Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. 1985-1989 – Société Ornithologique de France, Paris (198-199).

> **PORTER, R-F., WILLIS, I. CHRISTENSEN, S. & NIELSEN, B-P.** 1995 - Rapaces diurnes d'Europe – Guide d'identification en vol – Editorial Perfiles, Mario Arqué Domingo – 185 p.

> **SARDOU, R. & PASCAUD, E.** 1970 - Nouvelles données sur l'Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) dans la région de Gaillac (Tarn) in Alauda 38 (4) 286-289.

> **SUETENS, W.** 1989 - Les Rapaces d'Europe. Editions du Perron, Liège, 269 p.

> **THIOLLAY, J-M.** 1968 - Essai sur les rapaces du midi de la France in Alauda 36 (1-2) 60-62.

**NDLR :** J'utilise le terme "forme", qui me paraît plus approprié que celui de "phase". Ce dernier sous-entend un changement de couleur du plumage, qui n'a pas lieu pendant la vie de l'oiseau. Les rapaces gardent leur teinte toute leur vie, la couleur étant indépendante du sexe, même à l'intérieur du couple, et de l'âge. Le bilan de mes observations personnelles met en évidence une plus grande proportion d'individus clairs (27 soit 61,4 %) que de sombres (17 soit 38,6 %) n=44. Les contacts se répartissent principalement en Corrèze (n=25), dans le Gard (n=5) et dans l'Aveyron (n=5), et concernent surtout des individus nicheurs ou cantonnés. Néanmoins, cette proportion est plus équilibrée si on la compare avec celle d'autres

observateurs. Ainsi, GEROUCET (1965) donne 80 % de clairs et 20 % de sombres (2/8) en Grèce et à Majorque. En Andalousie, VALVERDE (in GEROUCET, *op. cit.*) cite 14,3 % de sombres (1/7). CUGNASSE (1979 a.) en trouve 23,8 % (5/21) en France pour une zone couvrant les départements du Tarn, de l'Aude, de l'Hérault, de l'Ariège et une partie de la Haute-Garonne. DEJUANA (1980) indique 21,7 % (5/23) de sombres dans le centre-nord de l'Espagne. De son côté, DESAULNAY (1983) obtient 27,7 % de sombres (18/65). Enfin, en quatre années d'études, CARLON (1987 c.) note une nette prédominance des formes claires, à raison de six à sept pour dix, avec seulement deux individus de morphe intermédiaire. Cependant, dans deux secteurs étudiés, chacun comprenant trois sites, il lui a été possible de constater une fréquence des formes sombres de sept pour dix. Bien qu'il semble établi en l'état actuel des connaissances que la proportion d'oiseaux de forme sombre soit de 30 % (PORTER *et al.*, 1995), on observe une plus grande part d'individus sombres lorsque l'on se déplace vers le nord de son aire de répartition, et plus précisément de 30 à 50 % du sud-ouest au nord-est (NORE in YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1995 b.). SUETENS fait le même constat avec le rapport de 7 clairs / 2 sombres pour l'Europe entière. La forme sombre y augmente du sud-ouest au nord-est ainsi : 1/5 en Extrémadure, 1/4 pour l'Espagne en général, 1/2 dans le nord-est de la France, 1/4 dans l'est de la Slovaquie et 1/3 dans le nord-est de la Grèce. Enfin, plus à l'est en Russie dans la république de Tuva (=Tyva), le ratio s'équilibre à un pour un (4/4) (BARANOV, 1991). Le sombre peut même y dominer largement avec, par exemple, 30 pour 7 pâles et 5 intermédiaires d'observés de 1995 à 2001 pendant la migration d'automne au sud Baïkal (M. KRASNOSH-TANOVA & I. FEVELOV, *comm. pers.*). Certes, des risques de confusion existent notamment avec les Milans noirs (*Milvus migrans*, BEAMAN & MADGE, 1998), certaines Buses variables (*Buteo buteo*) et Bondrées apivores (*Pernis apivorus*) sombres (PORTER *et al.*, *op. cit.*) ou avec la femelle du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) (BEAMAN & MADGE, *op. cit.*), espèces que l'Aigle botté peut côtoyer quotidiennement sur les sites de nidification ou en migration (cf. infra). Toutefois, une étude plus approfondie des répartitions permettrait, sans doute, de mieux comprendre le phénomène.

